

2005
Rapport annuel

Conseil d'administration Comité de Direction Président · ➤ M. François FEUILLET Directeur Général > M. François FEUILLET ➤ Mme Marie-Hélène FEUILLET Directeur Général Adioint > M. Michel FREICHE Directeur Général Adioint Administrateurs: > M. Jean LEGRAND Directeur du développement industriel > Mme Marie-Hélène FEUILLET > M. François BALEYDIER Comité de Direction Véhicules de Loisirs : > M. Michel BARBIER > M. Jean DUCROUX > Les 4 membres du Comité de Direction ➤ M. Franco BARDUCCI Commissaires aux comptes titulaires > M. Jean-Bernard BOULET > BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES ➤ M. Jean-Paul FASSINOTTI > MAZARS & GUERARD > M. Robert SAINT-OLIVE ➤ M. Holger SIEBERT Composition du capital au 31 août 2005 > M. Henri TOROSSIAN > M. François FEUILLET 50,0% Comité de Direction Equipement des Loisirs : 6,6% Trigano (autocontrôle) Autres 43,4% Les 4 membres du Comité de Direction **TOTAL** 100,0% > M. Christian LAFUGE > M. Robert SAINT-OLIVE > M. Michel de VERNEUIL SOMMAIRE > Composition du capital > Composition du conseil et des comités de direction 1 > Tableau des flux de trésorerie 20 > Organigramme 2 > Annexe aux comptes consolidés 21 ➤ Rapport des commissaires aux comptes 30 sur les comptes consolidés > Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2006 3 > Rapport du Président sur les conditions de > Renseignements juridiques des sociétés préparation et d'organisation des travaux du 31 françaises consolidées conseil d'administration et sur les procédures 32 Comptes sociaux au 31 août 2005 de contrôle interne 14 > Annexe aux comptes sociaux 34 > Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président sur les conditions de > Tableaux des filiales et participations 41 préparation et d'organisation des travaux du > Tableau des résultats des 5 derniers conseil d'administration et sur les procédures exercices 42 de contrôle interne 16 > Rapports des commissaires aux comptes ➤ Liste des mandats et fonctions exercés durant sur les comptes sociaux 43 l'exercice par les administrateurs 17

*** · •**

46

Texte des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2006

18

➤ Comptes consolidés au 31 août 2005

ORGANIGRAMME SIMPLIFIE DE TRIGANO

	TRIGANO			
	•	TRIGANO DEUTSCHLAND GmbH & Co.KG (100%) TRIGANO PARTICIPATIONS (100 %)		
V E H I C U L	CONSTRUCTEURS	ARCA 2001 (82,7%) AUTOSTAR (97,1%) AUTO-TRAIL VR Ltd (99,2%) BENIMAR OCARSA (100%) CARAVANES LA MANCELLE (83,7%) EURA-MOBIL GmbH (100%) KARMANN-MOBIL VERTRIEBS GmbH (100%) OUEST VDL (100%) PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS (68,0%) RESIDENCES TRIGANO (100%) TRIGANO S.P.A (98,0%) TRIGANO VDL (100%)		
E S D E	ACCESSOIRES	CAMPING PROFI GmbH (100%) CLAIRVAL (100%) CMC DISTRIBUTION FRANCE (99,8%) EURO-ACCESSOIRES (100%) E.T. RIDDIOUGH Ltd (94,0%) TRIGANO SERVICE (95,0%)		
L 0	SOUS TRAITANTS INTERNES	ARTS ET BOIS (100%) TECHWOOD (99,9%) TERRES NEUVES (99,9%)		
I S I R S	COMMERCIALISATION	EUROP' HOLIDAYS (100%) RIVIERA France (79,9%) TRIGANO BELGIUM (100%) TRIGANO BV (75,0%) TRIGANO GmbH (100%)		
	AUTRES	CAMPING-CARS CHAUSSON (100%) DEUTSCHE REISEMOBIL VERMIETUNGS GmbH (100%) LOISIRS FINANCE (49,0%) MISTERCAMP (69,7%) TROIS SOLEILS (79,0%)		
EQUIPEMENT DES LOISIRS		DELWYN ENTERPRISES Ltd (100%) ECIM (100%) MAITRE EQUIPEMENT (100%) MECANOREM (88%) RULQUIN (100%) SORELPOL (100%) TRIGANO JARDIN (100%) TRIGANO MDC (100%) TRIGANO REMORQUES (100%)		

Pourcentages de contrôle direct ou indirect Hors SCI et sociétés à activité non significative

09/01/2006

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 9 JANVIER 2006

*** · •**

Les éléments importants de l'exercice clos le 31/08/05 sont :

- → un chiffre d'affaires en hausse de 12,0% pour atteindre 785,7 M€.
- → un résultat d'exploitation de 78,0 M€ (74,4 M€ en 2004) en progression de 4,8%.
- → la réalisation d'une opération de croissance externe stratégique en Allemagne.
- → la mise en œuvre pratique de la politique de gestion des risques industriels.
- → le démarrage du projet d'implantation d'un nouveau système d'informations (ERP).

*** · •**

PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (+ 12,0%)

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 785,7 M€ (701,7 M€ en 2004). La progression à périmètre constant est de 3,5%. La croissance du chiffre d'affaires provient principalement de l'activité véhicules de loisirs (12,6% dont 4,2% de croissance organique). L'activité équipement des loisirs a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 8,0% principalement imputable à l'activité remorques (29,5% dont 10,4% de croissance organique).

Durant l'exercice Trigano a dû faire face à :

→ une nouvelle détérioration des ventes de l'équipement du jardin (3 M€ de baisse de chiffre d'affaires) liée à la baisse de consommation, générale en Europe, et à une forte concurrence des produits en provenance du sud-est asiatique.

- → une année difficile pour certaines marques de camping-cars positionnées sur le marché haut de gamme (Arca et Autostar), ainsi que la défaillance de deux distributeurs de la société Benimar en Allemagne et en Grande-Bretagne représentant au total une perte de chiffre d'affaires de 7,5 M€.
- → des décalages de facturation en fin d'exercice liés à des problèmes d'approvisionnement de composants pour certaines gammes profondément remaniées et à des difficultés de mise au point d'un nouvel intégral de marque Autostar (impact sur le chiffre d'affaires de l'exercice : 10,0 M€ au total).
- → l'absence de commandes dans le cadre de marchés administratifs (tentes pour l'Armée : 3,5 M€ en 2004).

(en millions d'€uros)	2005	2004	Evolution 2005/2004 (en %)
Véhicules de Loisirs	598,1	530,9	+ 12,7
Accessoires pour VDL	71,6	65,6	+ 9,3
Activités annexes VDL	6,4	3,7	NS
SOUS-TOTAL VDL	676,1	600,2	+ 12,6
Remorques	62,7	48,3	+ 29,6
Equipement du jardin	34,2	37,2	- 8,0
Matériel de camping	11,7	14,8	- 20,9
Sous-traitance et divers	1,0	1,2	NS
SOUS-TOTAL EDL	109,6	101,5	+ 8,0
TOTAL	785,7	701,7	+ 12,0

L'intégration des sociétés allemandes acquises en février 2005 modifie de façon sensible la répartition géographique des ventes du groupe :

Marché	2005	2004	2003
France	48,4%	51,6%	54,7%
Italie	16,2%	16,8%	15,0%
Royaume-Uni	13,2%	13,6%	12,1%
Allemagne	9,6%	5,5%	6,0%
Belgique	3,0%	3,3%	3,4%
Espagne	2,7%	2,3%	2,3%
Pays-Bas	1,9%	2,0%	2,0%
Autres	5,0%	4,9%	4,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

En tenant compte d'un impact à 100% des acquisitions allemandes et sur la base du périmètre actuel, les ventes en France représenteraient seulement environ 45% du chiffre d'affaires total.

Par ailleurs, 34,3% du chiffre d'affaires a été réalisé avec des produits fabriqués et vendus à l'étranger (30,8% en 2004).

La réalisation de l'européanisation de Trigano a donc fortement progressé durant l'exercice.

ACTIVITE VEHICULES DE LOISIRS: CA 676,1 M€ (600,2 M€ EN 2004)

Cette activité a bénéficié de l'apport des opérations de croissance externe pour un total de 50,3 M€.

Le taux de croissance organique a été limité à 4,2% en raison des difficultés rencontrées par les marques de camping-cars positionnées sur le segment haut de gamme, de l'absence de croissance du marché de l'accessoire et de décalages de facturations en fin d'exercice. Ceux-ci sont dus à des problèmes d'approvisionnement liés à la définition tardive de certains composants et à la mise au point plus difficile que prévu d'un nouveau produit.

Millions d'€uros	2005	2004	Evolution
Camping-cars	522,0	456 ,5	+ 14,4%
Caravanes	58,1	53,2	+ 9,2%
Caravanes pliantes toile	9,6	11,5	- 16,5%
Résidences mobiles	8,4	9,7	- 13,4%
SOUS-TOTAL Véhicules	598,1	530,9	+ 12,7%
Accessoires pour VDL	71,6	65,6	+ 9,3%
Location	6,4	3,7	NS
TOTAL VDL	676,1	600,2	+ 12,6%

→ CAMPING-CARS

Porté par la croissance démographique de sa base de clientèle et favorisé par des décalages d'immatriculations liés à la mise en place de la nouvelle procédure d'homologation européenne, le marché a progressé de 10,3% en 2005 :

Marché	Saison 2005	Saison 2004	Evolution
Allemagne	20.203	18.923	+ 6,8%
France	20.077	17.688	+ 13,5%
Italie	15.373 *	14.139 **	+ 8,7%
Royaume-Uni	8.711	7.991 **	+ 9,0%
Belgique	2.064	1.860	+ 11,0%
Suède	1.857	1.495	+ 24,2%
Norvège	1.627	1.393	+ 16,8%
Finlande	1.454	1.344	+ 8,2%
Suisse	1.257 *	1.153	+,9,0%
Danemark	1.634	1.044	+ 56,5%
Autres pays	4.420 *	4.272	+ 3,5%
Europe	78.677	71.302 **	+ 10,3%

- * : estimations source ECF
- ** : chiffres révisés par l'ECF en 2005

Handicapé par une gamme de produits inférieure à celle de la concurrence dans les segments de l'entrée de gamme et du haut de gamme, Trigano n'a pas évolué à périmètre constant dans des proportions similaires à celles du marché.

Durant l'exercice, Trigano a vendu 16.607 camping-cars (14.953 en 2004) dont 883 vans (734 en 2004).

En intégrant les sociétés Eura-Mobil et Karman-Mobil, la part de marché européen de Trigano atteint 22,3% (21,0% en 2004 sur la base des chiffres révisés par l'ECF). Le groupe bénéficie de positions fortes sur les marchés où ses business units sont implantées - France (32,6%), Italie (26,4%), Royaume-Uni (25,6%) et Espagne (27,7%) - ainsi qu'en Belgique (28,4%) et au Portugal (27,2%) et progresse en Allemagne (13,2% contre 7,0% en 2004), et en Europe du Nord (10,1% contre 8,4% en 2004).

→ CARAVANES

Le marché de la caravane est resté globalement stable en 2005. Les trois principaux marchés sont en repli, en particulier celui des Pays-Bas affecté par les difficultés économiques que traverse ce pays. En revanche, les pays d'Europe du Nord, la France et l'Italie progressent de façon importante :

Marché	Saison 2005	Saison 2004	Evolution
Royaume-Uni	34.801 *	35.141 **	- 1,0%
Pays-Bas	19.182	22.379 **	- 14,3%
Allemagne	21.367	21.487	- 0,6%
France	11.492	10.820	+ 6,2%
Autres pays	34.250	31.364	+ 9,2%
Total Europe	121.092	121.191	- 0,1%

- * : estimations source ECF
- ** : chiffres révisés par l'ECF en 2005

Durant l'exercice, Trigano a commercialisé 7.143 caravanes (6.597 en 2004), soit une progression de 8,3%. Sa part de marché reste modeste (5,9%) en raison de ses faibles positions sur les trois principaux marchés. Les actions entreprises en 2004 pour développer les ventes hors de France ont cependant commencé à porter leurs fruits, particulièrement en Espagne (+27,1%), au Portugal (+ 108%), aux Pays-Bas (+7,2%), en Italie (+9,9%) et en Allemagne (+6,2%).

→ RESIDENCES MOBILES

L'environnement de ce marché est resté très difficile en 2005. En particulier, les terrains de camping ont connu des difficultés plus importantes pour obtenir les financements nécessaires à l'acquisition de résidences mobiles locatives. Les constructeurs leaders du marché se sont livrés une guerre impitoyable sur les prix afin de limiter, en fin de saison, le stock de productions invendues. Face à une telle concurrence, Trigano a relativement bien tiré son épingle du jeu en augmentant son volume de ventes pour le porter à 794 unités (684 en 2004, si l'on neutralise une opération portant sur 97 résidences mobiles, qui a donné lieu à une reprise totale des marchandises en 2005).

→ CARAVANES PLIANTES TOILE

Sur ce segment où il est leader européen, Trigano a subi les effets de la forte baisse des marchés anglais et hollandais : 3.073 caravanes pliantes toile ont été commercialisées (3.748 en 2004).

→ Accessoires pour vehicules de loisirs et PIECES DETACHEES

Le marché de l'accessoire a été relativement atone sur l'ensemble des pays européens. Les acquéreurs de véhicules de loisirs ont une attitude de consommation complètement différente pour les accessoires. Autant ils sont insensibles au climat économique pour l'acquisition de véhicules de loisirs autant ils sont beaucoup plus circonspects quand il s'agit de rééquiper leurs véhicules. A périmètre constant, les ventes d'accessoires et de pièces détachées pour VDL ont donc été stables en 2005. Cependant, grâce à l'acquisition de Camping-Profi (n°3 Allemand), Trigano a conforté sa position de leader européen en étant présent sur trois marchés très importants (France, Grande-Bretagne et Allemagne) et fait progresser son chiffre d'affaires de 9,3% pour le porter à 71,6 M€.

→ LOISIRS FINANCE

Cette société, détenue à 49% par Trigano et 51% par le groupe BNP Paribas, a connu une nouvelle année de croissance. L'encours de crédits atteint 207,3 M€ au 31 août 2005 (177,2 M€ en 2004). Au cours de l'exercice,

4.015 véhicules de loisirs ont été financés par Loisirs Finance dont la production de crédits s'est élevée à 101,1 M€.

*** · ***

ACTIVITE EQUIPEMENT DES LOISIRS: CA 109,6 M€ (101,5 M€ en 2004)

→ REMORQUES

La demande est restée soutenue pendant la plus grande partie de la saison, en dépit de la hausse des prix de vente rendue nécessaire par l'évolution des prix de l'acier. Le chiffre d'affaires, à périmètre constant, progresse de 10,6%.

Trigano a vendu au cours de l'exercice 93.628 remorques (82.147 en 2004), dont 5.629 par l'intermédiaire de Mécanorem, société acquise fin août 2004.

→ EQUIPEMENT DU JARDIN

En raison de la faiblesse de la consommation en Europe et de l'intensification de la concurrence de produits en provenance du sud-est asiatique, les volumes commercialisés sont en net repli par rapport à l'exercice précédent :

	2005	2004
Jeux de plein air	104.380	128.400
Piscines	23.284	32.129
Barbecues	8.957	13.796
Abris de jardin	45.357	49.412

L'évolution du mix des ventes vers des produits plus techniques, notamment en piscines et abris de jardin, a permis de limiter la baisse du chiffre d'affaires à 8%.

→ MATERIEL DE CAMPING

Le recul du chiffre d'affaires de 20,9% est légèrement inférieur aux prévisions. L'activité devrait progresser en 2006 grâce à l'attribution de nouveaux marchés administratifs.

*** · •**

LEGERE PROGRESSION DES RESULTATS

Le résultat d'exploitation consolidé s'est élevé à 78,0 M€, en croissance de 4,8 % par rapport à l'exercice précédent et représente 9,9% du chiffre d'affaires (10,6% en 2004). Cette progression est inférieure à celle des ventes en raison :

- → de l'intégration des sociétés allemandes dont la rentabilité est inférieure à celle du groupe,
- → de la détérioration des résultats des filiales positionnées sur le segment du camping-car haut de gamme (Arca, Autostar et Benimar),

- → de l'alourdissement ponctuel des structures lié à des opérations d'amélioration de la qualité et au démarrage du projet ERP,
- → des difficultés de l'activité Equipement du iardin.

Le résultat financier reste stable (- 4,0 M€) en dépit de l'augmentation de l'endettement consécutive à la réalisation des opérations de croissance externe, si bien que le résultat courant des sociétés intégrées progresse de 5,1% à 74,0 M€.

Compte tenu d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 27,0 M€ (23,0 M€ en 2004 exercice au cours duquel un crédit d'impôt exceptionnel de 2,9 M€ avait été comptabilisé), le résultat net avant dotation aux écarts d'acquisition s'établit à 48,6 M€ (48,1 M€ en 2004).

L'augmentation de la dotation aux écarts d'acquisition (+ 0,5 M€) n'étant que partiellement compensée par la progression du résultat des sociétés mises en équivalence, le résultat net part du groupe ressort à 42,7 M€ (+ 0,15% par rapport à 2004).

Ces résultats permettent de renforcer les capitaux propres consolidés part du groupe qui atteignent 251,6 M€ (214,9 M€ en 2004). L'acquisition réalisée en Allemagne n'a pas affecté de façon importante la structure financière consolidée : l'endettement net (51,9 M€) ne représente que 20,5% des capitaux propres (9,4% en 2004). Cette situation, particulièrement favorable, permettra à Trigano de poursuivre sa croissance sans avoir besoin de faire appel au marché et de faire progresser la part du bénéfice distribué.

UNE OPERATION DE CROISSANCE EXTERNE STRATEGIQUE EN ALLEMAGNE

Le 1er février 2005, Trigano a acquis 100% des actions des sociétés :

- Eura-Mobil (camping-cars)
- Karmann-Mobil (camping-cars)
- Camping-Profi (accessoires pour VDL)
- DRM (location de véhicules de loisirs)

Cette opération permet à Trigano de disposer de nouveaux axes de développement :

- → une meilleure approche du marché allemand qui ne représentait que 5,5% du chiffre d'affaires de Trigano en 2004. Cela devrait bénéficier dès 2006 à toutes les marques de véhicules de loisirs de Trigano qui sont encore insuffisamment représentées en Allemagne,
- → la maîtrise de la technologie de fabrication des camping-cars intégraux, marché qui représente en Europe un volume global de 10.000 unités et

sur lequel Trigano avait une part de marché insuffisante de l'ordre de 2%,

→ la possibilité de synergies transversales pour la location de véhicules de loisirs et les accessoires pour véhicules de loisirs.

Le prix d'acquisition de ces sociétés est attractif eu égard aux volumes complémentaires apportés et aux synergies potentielles, en raison de la situation difficile dans laquelle se trouvaient ces sociétés qui connaissaient à la fois des pertes significatives et une situation de trésorerie critique.

La mise en œuvre immédiate de synergies d'achats, pour un montant supérieur à ce qui était prévu, a permis de retrouver pour ces filiales une situation bénéficiaire dès la première année. Par ailleurs, un programme de restructuration de la dette financière et de réduction des frais généraux a pu être mis en place. L'intégration de ces sociétés s'est passée de façon satisfaisante et a permis d'enrichir sensiblement le champ d'action de différentes organisations transversales de Trigano et, notamment, du comité camping-car.

En 2005, ces acquisitions ont permis un apport de chiffre d'affaires sur 7 mois de 46,9 M€. Le développement des volumes de production et du chiffre d'affaires devrait permettre à la société Eura-Mobil un retour à une situation normale de bénéfices dès 2007.

PROJET D'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU SYSTEME D'INFORMATIONS (ERP)

Trigano a engagé avec succès la première phase de son projet de migration de ses systèmes d'informations développés en interne il y a plusieurs années vers un progiciel du marché.

Ce projet stratégique pour l'entreprise et qui représente un investissement, hors coûts internes, de l'ordre de 4 M€ comporte trois étapes majeures :

- → d'octobre 2004 à juin 2006 : migration de trois sociétés pilotes permettant de couvrir 95 % des fonctions utilisées par l'ensemble des business units,
- → de février 2006 à décembre 2008 : migration de toutes les sociétés utilisant actuellement les systèmes d'informations développés en interne et mise en place du nouveau système chez Eura-Mohil
- → de janvier 2008 à décembre 2009 : migration des sociétés utilisant des systèmes d'informations propres.

Après sept mois d'analyse et de paramétrage et conformément au planning défini, les bascules sur le nouvel ERP d'Euro Accessoires et de Trigano MDC ont été réalisées avec succès, respectivement le 1er mai 2005, et le 1er septembre 2005.

L'étude des fonctions spécifiques à Trigano VDL est en cours pour une bascule prévue en Mai 2006.

PERSPECTIVES ET STRATEGIE

Les perspectives sont extrêmement favorables car Trigano :

- → a renforcé sa position sur son marché le plus important, celui des véhicules de loisirs, sur le plan géographique et sur celui de l'élargissement des lignes de produits,
- → a initié un programme de redéploiement industriel permettant à la fois l'augmentation de ses capacités de production, l'acquisition d'unités de production spécialisées sur les segments de produits où sa position était faible et la mise en place d'une polyvalence de certaines unités de production,
- → a multiplié les échanges transversaux et les programmes d'amélioration permanente de la productivité.

Trigano continue à considérer sa stratégie dans une optique à long terme, ce que lui permet la visibilité offerte par les fondamentaux de ses marchés et la loyauté de ses réseaux de distribution.

L'occupation homogène du marché européen des véhicules de loisirs est l'objectif fondamental des prochaines années. Des opérations de croissance externe continueront à être recherchées pour compléter l'implantation de Trigano sur le marché des véhicules de loisirs (véhicules neufs et accessoires) et sur celui des remorques.

Parallèlement, une nouvelle stratégie visant à renforcer les positions de Trigano sur les segments de marché qu'elle n'occupe pas de façon satisfaisante, déjà initiée en 2005, va être intensifiée avec le double objectif de renforcer la relation avec les réseaux de distribution et de faire progresser les volumes de production pour conforter la compétitivité globale de Trigano.

Cette stratégie risque d'impliquer, dans un premier temps, une modification du mix produit pouvant entraîner une légère détérioration de la marge commerciale exprimée en % du CA. La compensation de cette baisse des marges sera recherchée par une politique d'achat plus active visant à faire progresser de façon substantielle le pourcentage de composants fabriqués dans des pays à faible coût de main-d'œuvre et à obtenir des équipementiers la mise en œuvre d'efforts de permettant productivité leur d'assurer durablement une réduction du coût de leurs fournitures. L'amélioration résultat du d'exploitation exprimé en % du CA devrait être

assurée par la croissance du niveau d'activité. A plus court terme, 2006 devrait voir :

- → une restructuration importante des business units françaises spécialisées dans l'équipement du jardin de façon à réduire leurs pertes,
- → l'intensification de la migration vers le nouveau système ERP qui, à terme, équipera toutes les business units de Trigano et qui est déjà opérationnelle dans deux filiales,
- → l'amélioration de la rentabilité des business units produisant des camping-cars haut de gamme,
- → la recherche de l'amélioration de la rentabilité des sociétés nouvellement acquises passant par la mise en place de synergies commerciales et industrielles avec les autres business units de l'activité
- → le développement des ventes de remorques en dehors de France, notamment grâce au démarrage de l'extension de l'unité de production polonaise.

RESTRUCTURATION JURIDIQUE / ANNULATION D'ACTIONS

Durant l'exercice, Trigano a continué à simplifier sa structure juridique :

- → par deux opérations de fusion successives, Trigano a absorbé les sociétés EDE et Foncière Parisienne. Trigano est ainsi devenu propriétaire de 749.697 actions propres qui ont été annulées. Parallèlement, le nombre d'actions a été doublé, par émission d'actions gratuites, et le capital porté à 90 M€. Ces opérations ont été comptabilisées au début de l'exercice 2006.
- → les sociétés filiales : Trigano MDC, Raclet et Plisson ont été fusionnées afin d'intégrer au sein d'une même entité juridique toutes les composantes françaises de l'activité matériel de camping.

PASSAGE AUX NORMES IFRS

Conformément aux dispositions légales, Trigano publiera ses comptes consolidés selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standard) à compter de son exercice ouvert le 1er septembre 2005.

Afin de préparer cette échéance, Trigano a mis en place un projet de conversion aux normes IFRS, avec pour objectif d'identifier les différences de principes comptables, de préparer le bilan d'ouverture et de former le personnel comptable des business units aux nouvelles normes.

→ Organisation et avancement des travaux Les travaux de passage aux normes IFRS se déroulent conformément au calendrier prévu par l'équipe chargée d'analyser les normes susceptibles d'avoir une incidence sur les comptes du groupe d'évaluer et leurs conséquences sur l'organisation, les systèmes d'information et les états financiers.

Le groupe est entré dans la dernière phase du processus de transition. Il finalise la documentation comptable révisée, complète le paramétrage du logiciel de consolidation compatible avec les normes IFRS acquis l'an dernier et finalise l'inventaire et l'analyse des contrats dont les clauses pourraient avoir un impact sur la comptabilisation des opérations dans le nouveau référentiel. Parallèlement, la formation du personnel concerné se poursuit.

→ Principales divergences identifiées avec les normes actuellement appliquées

Trigano a identifié certaines divergences entre les méthodes d'évaluation et de présentation définies par les normes IFRS et les principes et méthodes comptables actuellement appliqués :

Frais de recherche: les frais de recherche et de développement engagés sont actuellement comptabilisés en charges. En application de la norme IAS 38 révisée, ces frais seront capitalisés après démonstration de leur capacité à créer une immobilisation incorporelle identifiable susceptible de générer des flux de trésorerie futurs.

Autres immobilisations incorporelles (marques, écarts d'acquisition): les normes IFRS prévoient que les marques donnent lieu à amortissement lorsque leur durée de vie est considérée comme définie. Les actifs à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis mais font l'objet chaque année de tests de dépréciation. Trigano n'a pas identifié, dans son portefeuille, de marque pouvant être amortie.

La norme IFRS 3 prévoit le non-amortissement des écarts d'acquisition et la réalisation de tests de dépréciation. A ce jour, le Groupe les amortit de façon linéaire. La mise en œuvre de ces normes ne devrait pas avoir pour conséquence la comptabilisation d'une dépréciation des écarts d'acquisition dans le bilan d'ouverture.

Immobilisations corporelles: un inventaire exhaustif des immobilisations et des contrats de location a été effectué. Parallèlement, une mission d'évaluation des actifs immobiliers a été confiée à un cabinet spécialisé. Il ressort de ces sous-évaluation des une immobiliers voisine de 42 M€. Les normes IFRS 1 et IAS 16 autorisent le maintien au bilan des valeurs d'origine. Trigano n'a pas encore choisi entre les différentes possibilités offertes par les normes.

Par ailleurs, l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des immobilisations permet l'introduction de l'approche par composants rendue obligatoire par les normes françaises pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005.

Enfin, Trigano applique déjà la norme IAS17 en ce qui concerne le retraitement des contrats de crédit-bail.

Instruments financiers: Trigano n'utilisant pas d'instrument financier complexe, l'application des normes IAS 32 et IAS 39 ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes.

Engagements de retraite : Trigano mentionne dans l'annexe de ses comptes le montant des engagements de retraite et avantages assimilés, tandis que la norme IAS 19 prévoit leur comptabilisation au passif du bilan. Néanmoins, le calcul des engagements de retraite de Trigano respecte les recommandations de la norme IAS 19 et intègre notamment :

- des hypothèses de date de départ en retraite en fonction des âges légaux de chaque pays
- un taux d'actualisation financière et d'inflation
- des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel qui tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du groupe.

Stocks options: l'application de la norme IFRS 2 aura pour conséquence la constatation en charge de l'avantage octroyé aux bénéficiaires de stock options. L'impact ne sera pas significatif sur les comptes d'ouverture en raison du faible nombre de titres concernés.

Information sectorielle: l'organisation de Trigano s'articule autour de deux activités: « véhicules de loisirs » et « équipement des loisirs ».

Cette répartition, qui s'appuie sur une double logique produits et circuits de distribution, respecte les critères définis par la norme IAS 14.

Par ailleurs, Trigano réalisant la quasi-totalité de son chiffre d'affaires en Europe auprès de clients présentant des caractéristiques similaires considère que l'opportunité de présenter des états financiers par zone géographique ne présente pas d'intérêt pour la compréhension des comptes.

*** · ***

ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES

RENFORCEMENT DES STRUCTURES D'ANIMATION ET DE CONTROLE

L'organisation décentralisée de Trigano a prouvé sa pertinence mais a aussi atteint ses limites en terme de mise en œuvre de synergies. L'organisation mise en place en 2004 comprenant :

- → un comité de direction composé de 4 personnes,
- → deux comités de direction étendus pour l'activité véhicules de loisirs et pour l'activité équipement des loisirs,
- a fonctionné normalement, de même que le comité camping-car qui permet une action transversale sur cette activité.

Pour compléter ce dispositif, un comité remorques a été créé sur le modèle éprouvé du comité camping-car.

Parallèlement, les effectifs de la direction financière ont été fortement renforcés de façon à rendre les fonctions audit interne et contrôle de gestion à la fois plus présentes dans les business units mais aussi plus aptes à prendre en compte la diversité des situations liées au caractère paneuropéen de Trigano.

EVOLUTION DES EFFECTIFS PERMETTANTCROISSANCE ET GAINS DE PRODUCTIVITE

L'effectif total a progressé de 15,2 % (dont 1,3 % en croissance organique) pour atteindre 3.879 personnes (3.366 au 31 août 2004). L'augmentation de l'effectif provenant des sociétés acquises et consolidées pour la première fois en 2005 est de 469 personnes (74 en France et 395 en Allemagne).

La progression de l'effectif en France (2.311 personnes) a été de 1,8 %, celle de l'effectif dans les pays européens à coût de main-d'œuvre élevé (1.378 personnes) de 50,1 %. L'effectif des pays à faibles coûts de main-d'œuvre (Pologne et Tunisie) a progressé de 7,3 % pour atteindre 190 personnes.

Le recours aux travailleurs intérimaires a été maintenu à un niveau de 6,8 % de la masse salariale. Parallèlement, l'utilisation des heures supplémentaires a diminué de 15,8 % en 2005.

L'intégration d'Eura-Mobil a entraîné un alourdissement des effectifs commerciaux et administratifs et une réduction du pourcentage de l'effectif qui se consacre directement à des fonctions de production qui régresse globalement de 63,5% à 61,6%.

La part de l'effectif indirect de production a progressé à 14,4 % (13,1 % en 2004 et 15,1 % en 2003), en particulier dans la branche VDL qui a développé des équipes de contrôle qualité.

Les programmes POGI ont été maintenus avec des résultats intéressants, notamment sur l'activité remorques. Les effectifs administratifs représentent 7,7% de l'effectif global (7,2 % en 2004 et 7,9% en 2003).

REMUNERATIONS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

Les montants des rémunérations versées à ses administrateurs par Trigano et les sociétés contrôlées sont détaillés ci-après :

Monsieur François Feuillet :

	2005	2004
Salaire fixe	368.100	325.849
Salaire variable	0	0
Avantages en nature	4.911	4.382
Jetons de présence	87.179	92.348
Total	460.190	422.579

Madame Marie-Hélène Feuillet :

	2005	2004
Salaire fixe	165.089	160.546
Salaire variable	18.000	16.000
Avantages en nature	3.036	3.036
Jetons de présence	55.201	53.253
Total	241.326	232.835

Monsieur Jean Ducroux:

	2005	2004
Jetons de présence	14.000	12.000

Monsieur François Baleydier :

	2005	2004
Jetons de présence	20.950	18.350

Monsieur Michel Barbier :

	2005	2004
Jetons de présence	20.750	18.250

Madame Marie-Hélène Feuillet et Monsieur François Feuillet ne disposent d'aucun programme d'intéressement calculé sur le chiffre d'affaires ou sur la rentabilité de Trigano et/ou de ses filiales. Ils n'ont pas bénéficié des plans d'options de souscription d'actions que vous avez autorisés.

Le salaire de Monsieur François Feuillet est entièrement fixe et celui de Madame Marie-Hélène Feuillet comporte une rémunération variable pouvant atteindre 30.000 € par an.

Madame Marie-Hélène Feuillet et Monsieur François Feuillet ne bénéficient d'aucun plan de retraite spécifique; aucune indemnité n'est prévue en leur faveur en cas de départ de l'entreprise pour quelque cause que ce soit.

Par ailleurs, la liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs de votre société vous est communiquée en annexe (Article L. 225-102-1 du Code de Commerce).

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Deux plans d'options de souscription d'actions avaient été autorisés par les assemblées générales du 27 avril 2001 et du 26 février 2004. Aucune option n'a été attribuée au cours de l'exercice. En conséquence des opérations sur capital intervenues et conformément aux dispositions légales, le nombre et le prix des options de souscription d'actions antérieurement attribuées aux salariés ont été ajustés par le conseil d'administration du 24 novembre 2005. Le nombre d'options attribuées a été multiplié par deux et leurs prix ont été divisés par deux de façon à préserver l'économie des options de souscription déjà attribuées.

• • •

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques fait partie intégrante de la gestion opérationnelle de Trigano. La diversité des risques potentiels impose une approche pragmatique. Certains risques sont traités au niveau de la direction générale (risques environnementaux, risques financiers et risques juridiques), d'autres le sont à la fois au niveau de la direction générale et au niveau local (risques industriels, risques fournisseurs et risques clients).

Les business units disposent d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques. La direction générale revoit régulièrement les principaux risques et les mesures prises pour en limiter les conséquences éventuelles.

La politique générale d'assurance de Trigano s'est poursuivie avec des programmes couvrant la majeure partie des risques opérationnels pouvant avoir des conséquences significatives pour Trigano, les risques statistiques n'étant pas assurés. La centralisation au niveau du groupe des programmes d'assurance principaux permet d'avoir des niveaux homogènes de garantie et d'éviter d'éventuelles insuffisances de couverture des risques.

L'amélioration de la sinistralité pendant l'exercice 2005, ainsi que la baisse générale des conditions de marché des assurances a permis, après appels d'offres, de réviser à la baisse le budget global de primes pour 2006 et d'améliorer les garanties de facon importante.

Trois programmes pan-européens permettent la couverture des risques opérationnels :

→ Le programme multirisques dommages aux biens et pertes d'exploitation couvre la valeur vénale des biens de l'entreprise et les pertes d'exploitation pendant 12 mois. Trigano n'est pas assuré contre les risques de vol et de grêle pour les véhicules de loisirs stockés sur parcs extérieurs. Ces derniers ont été cependant équipés de systèmes préventifs éprouvés.

A compter du 1er septembre 2005, la limite contractuelle d'indemnisation a été portée à 80 millions d'Euros par sinistre (49 millions d'Euros en 2004/2005) et les franchises fixées à 15 milliers € par sinistre pour toutes les filiales (150 milliers € par sinistre pour les biens sur parc).

L'ensemble des sites français et étrangers a fait l'objet de nouvelles estimations préalables réalisées par un cabinet d'expertise renommé. Ce programme est maintenant apérité par AIG, le premier assureur mondial avec une prime prévisionnelle de 0,6 million d'Euros pour 2006, en réduction de 29,6 % par rapport à celle de 2005 (0,8 million d'Euros).

→ Le programme responsabilité civile

Le plafond d'assurance a été doublé à 20 millions d'Euros par sinistre dont 3 millions d'Euros de frais de retrait, dépose et repose.

Ce programme est également souscrit auprès d'AIG depuis le 1er septembre 2005 et entraîne une charge, pour 2006, de 168 milliers € (149 milliers € en 2005).

→ Le programme d'assurance crédit qui couvre les créances sur les distributeurs dans les pays où l'expertise de la direction financière de Trigano n'est pas jugée suffisante pour gérer le risque.

Les filiales intégrées en 2005 adhèreront aux programmes d'assurance groupe à l'échéance des polices existantes, c'est-à-dire pour la plus grande partie des contrats au 1er janvier 2006. Cette intégration entraînera des réductions de primes importantes.

Du fait de l'extension de l'activité de location de camping-cars, tant en France qu'en Allemagne, un programme européen d'assurance de la flotte de véhicules de location sera mis en place à compter du 1er janvier 2006 et entraînera de substantielles réductions de primes.

RISQUES D'ENVIRONNEMENT

Trigano a poursuivi durant l'exercice ses actions de réduction des impacts de ses activités sur l'environnement.

→ Consommations d'énergie, d'eau et de produits toxiques

Les consommations d'énergie, d'eau et de produits toxiques sont en augmentation par suite, notamment, de l'acquisition des filiales allemandes et de l'augmentation générale des volumes de production.

Eau (milliers de m3) : + 25,2 %	France	65,6
	Etranger	16,4
	Total	82,0
Gaz (millions de kWh) : - 1.4%	France	25,2
	Etranger	2,7
	Total	27,9
Electricité (millions de kWh) :+ 18,5 %	France	12,1
	Etranger	6,5
	Total	18,6
Produits toxiques (tonnes): + 26,7 %	France	583,4
	Etranger	174,3
	Total	757,7

Le pourcentage des évolutions entre 2005 et 2004 intègre des mises à jour de données déclarées l'an passé qui étaient, pour certaines, des estimations.

Les produits toxiques sont essentiellement composés de colles néoprène et polyuréthane utilisées pour le collage des faces de véhicules de loisirs, ainsi que des peintures, vernis, solvants, mastics et résines.

En 2005, l'investissement annoncé à Tournonsur-Rhône, d'une seconde ligne d'encollage par colle polyuréthane, a été réalisé avec retard du fait de la livraison tardive de la presse faisant partie de cet investissement. La réduction des volumes de colles néoprène a atteint 18 % sur l'exercice. De nouvelles réductions du même ordre devraient être réalisées en 2006.

Cet investissement a entraîné, en outre, une réduction importante des rejets de COV (Composés Organiques Volatiles) d'environ 16 % sur l'exercice, qui devrait se poursuivre en 2006.

→ Traitement des déchets et investissements limitant les risques de pollutions

Le traitement des déchets a entraîné une dépense totale de 900 milliers € en progression de 46 % sur 2004.

Les investissements effectués pour limiter les conséquences de l'activité sur l'environnement

sont passés de 247 milliers € en 2004 à 1,6 million d'Euros en 2005. Cette forte augmentation provient principalement de l'implantation de la seconde ligne d'encollage polyuréthane à Tournon-sur-Rhône, indiquée plus haut, ainsi que de l'aménagement d'Arts et Bois sur le site de Laval.

Par ailleurs, l'établissement des dossiers techniques amiante (DTA) pour l'ensemble des sites français avec permis de construire antérieur à 1997 (conformément au Code de la Santé Publique, article R 1334-26) a été réalisé. Le coût de cette opération s'est élevé à 26 milliers €.

Enfin le transfert du site informatique du groupe, à Tournon-sur-Rhône, dans un nouveau bâtiment, a nécessité une opération de désamiantage d'un coût de 15 milliers €.

→ Installations classées pour la protection de l'environnement

Un certain nombre de sites français est soumis à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Des mises à jour de déclarations ou autorisations d'exploiter de certaines installations ont été réalisées (Laval et Cormenon).

Des actions de mises en conformité sont engagées (réduction des rejets de COV, tri sélectif des déchets...) sur la base des résultats des audits d'évaluation qui ont été actualisés en 2005.

Concernant l'abandon d'un site classé situé à Tournon-sur-Rhône (Ardèche), les études et expertises réalisées depuis 2000 dégagent Trigano de toute responsabilité quant à la pollution des sols par des métaux lourds.

Une provision de 123 milliers € a cependant été constituée en 2005 pour couvrir les coûts de suivi de la qualité de la nappe et d'élimination de la zone de sols impactés par une pollution hydrocarbure, bien que la prise en charge de l'élimination des sols impactés doive selon toute vraisemblance incomber aux futurs aménageurs de la zone.

Les coûts pris en charge depuis septembre 2000 se sont élevés à 526 milliers €, incluant toutes les études demandées par les autorités, les honoraires des conseils, et les loyers versés au propriétaire du site.

Aucune autre provision n'a été constituée au titre des risques en matière d'environnement.

Aucune indemnité n'a été versée au cours de l'exercice en réparation de dommages en matière d'environnement.

→ Assurances responsabilité civile des conséquences d'atteintes à l'environnement

Les sites classés et soumis à autorisation d'exploitation sont assurés des conséquences d'atteintes à l'environnement causées par une pollution accidentelle et graduelle par une police responsabilité civile spécifique.

La limite de garantie s'élève à 4,6 millions € par année et par sinistre.

Les autres sites classés soumis à déclaration ou non classés bénéficient par la police responsabilité civile générale d'une garantie pollution accidentelle avec une limite de garantie fixée à 3 millions € par année.

RISQUES OPERATIONNELS

Les sites de production de Tournon-sur-Rhône (France) et de San Gimignano (Italie) représentent chacun une part importante des productions de camping-cars et donc un risque majeur de perte de substance des réseaux de distribution en cas d'interruption de production. Les décisions prises en 2004 ont été mises en œuvre de façon à doter Trigano de solutions de sauvegarde.

- → la ligne de montage de l'usine de Peňiscola (Espagne) permettant la fabrication de campingcars de marques Chausson et Challenger est opérationnelle depuis mai 2005; la capacité de production (actuellement de l'ordre de 600 camping-cars par an) sera progressivement augmentée pour atteindre son niveau maximum théorique de 2.000 camping-cars par an.
- → l'usine de Sablé sur Sarthe (France) destinée à la fabrication des 4 marques généralistes de Trigano est en cours de démarrage. Jusqu'à fin décembre 2005 le personnel d'encadrement sera formé, l'implantation formalisée et les travaux d'aménagement décidés. En janvier et février 2006 les travaux d'aménagement seront réalisés et 20 opérateurs seront recrutés pour un démarrage de production en mars 2006. Le niveau de production initialement de 600 camping-cars par an sera porté progressivement, en fonction de l'évolution du marché, à 4.000 camping-cars par an.

Certains fournisseurs représentent un risque majeur du fait de leur spécificité et de leur importance. Un dispositif complet a été mis en œuvre pour faire face à ce risque.

→ pour les fournisseurs critiques un contrat incluant une clause d'indemnisation de la business interruption a été signé au niveau de Trigano de façon à sécuriser la fourniture ou l'indemnisation de toutes ses conséquences.

- → pour les fournisseurs importants, un contrat spécifique prévoyant des mesures d'indemnisation est conclu par chaque business unit.
- → pour l'ensemble des fournisseurs une couverture d'assurances garantit l'indemnisation en perte d'exploitation des retards de fabrication consécutifs à un sinistre de type incendie intervenu chez un fournisseur et cela dans la limite de 5 millions € par an.

Le risque clientèle est minimisé par la dispersion des distributeurs dont aucun ne représente plus de 2% du chiffre d'affaires consolidé. Néanmoins une assurance couvrant le risque de perte de chiffre d'affaires consécutive à un sinistre de type incendie intervenu chez le distributeur à hauteur de 5 millons € par an a été souscrite.

RISQUES JURIDIQUES ET FISCAUX

Aucun litige présentant un enjeu financier matériel n'est connu à ce jour.

Trigano fait régulièrement l'objet de contrôles fiscaux dans les différents pays où sont implantées ses filiales ; ces contrôles n'ont pas donné lieu à des redressements importants.

RISQUES FINANCIERS

Trigano est exposé au risque de change pour une partie de son chiffre d'affaires (principalement au Royaume-Uni où Trigano réalise 13,2% de ses ventes) et de ses approvisionnements, notamment ceux facturés en Dollar, Yen ou Livre Sterling.

Trigano sécurise sa marge opérationnelle en couvrant à un niveau proche de celui retenu pour le budget les principaux risques après avoir opéré des compensations entre les flux anticipés dans chacune des trois monnaies principales (Livre Sterling, Dollar et Yen).

Aucune couverture n'est effectuée sur le Zloty Polonais et le Dinar Tunisien car l'enjeu est jugé acceptable par Trigano.

Les taux de financement sont pratiquement totalement variables y compris pour les contrats de crédit-bail immobilier. Aucune couverture de taux n'a été effectuée.

Le risque de liquidité est couvert par la faiblesse du taux d'endettement financier et par l'importance des actifs immobiliers sur lesquels aucune garantie n'a été accordée aux organismes financiers.

AUTRES RISQUES

Trigano n'estime pas être exposé à des risques politiques majeurs du fait de son implantation géographique en Europe et en Tunisie. Enfin, les engagements de retraite ne comportent que des engagements strictement conformes aux législations nationales et, au Royaume-Uni, que des engagements à cotisation définie.

COMPTES SOCIAUX

Le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 24,9 M€ (31,9 M€ en 2004) :

	2005	2004
Résultat d'exploitation	1,0	2,5
Résultat financier	24,9	31,3
Résultat exceptionnel	0,0	0,0
Impôt sur les bénéfices	(1,0)	(1,9)
Bénéfice	24,9	31,9

Le résultat d'exploitation est en repli de 1,5 M€ en raison des coûts d'acquisition des sociétés allemandes, d'une subvention d'équilibre accordée à la filiale Résidences Trigano (1,2 M€ contre 1,1 M€ en 2004), du renforcement des équipes informatique et audit - contrôle de gestion et de la dépréciation du compte courant de la filiale Mistercamp.

Les dividendes perçus atteignent 24,7 M€ (29,8 M€ en 2004 y compris un dividende exceptionnel de Trigano SpA). Les charges financières augmentent de 0,6 M€ en raison du coût des emprunts destinés à financer la croissance externe.

Compte tenu d'une charge d'impôt sur les sociétés de 1,0 M€, le résultat net s'établit à 24.9 M€.

Les principales variations des postes du bilan concernent l'acquisition de titres Auto-Trail pour 15,9 M€ ainsi que la souscription au capital et la mise à disposition d'un compte courant de Trigano Deutschland GmbH & Co KG pour un total de 40,0 M€ (totalement financées par emprunts).

CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE SOCIALE

Les dispositions légales font obligation à la société Trigano de donner les informations relatives aux conséquences de son activité sur l'environnement. La société Trigano (holding) n'a pas une activité ayant des conséquences notables sur l'environnement et n'est donc pas concernée par cette obligation.

ACTIVITE BOURSIERE

Durant l'exercice, le titre a évolué de la façon suivante :

	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Volume de transactions en nombre de titres
09/04	43,50	38,75	203.781
10/04	46,95	43,00	155.129
11/04	54,85	45,22	200.808
12/04	61,00	52,90	201.081
01/05	70,85	58.00	381.524
02/05	72,70	65,55	287.373
03/05	71,70	67,15	328.464
04/05	71,20	64,50	257.656
05/05	75,20	65,25	252.585
06/05	74,95	69,55	275.546
07/05	74,85	64,50	624.771
08/05	71,70	66,65	302.021

L'assemblée générale du 29 août 2005 avait donné pouvoir au conseil de procéder à l'annulation de 749.697 actions et de réduire, par conséquent, le capital social d'un montant global de 2.998.788 euros, puis de procéder à deux augmentations successives de capital par incorporation des réserves.

La première augmentation a permis de porter le capital à 45.000.000 euros par élévation du nominal des actions à 4,258780342 euros. La seconde opération a permis de porter le capital à 90.000.0000 euros par émission de 10.571.370 actions nouvelles attribuées à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne. Ces opérations ont été décidées par le conseil d'administration du 29 septembre 2005 et les actions nouvelles ont été attribuées en multipliant par deux les soldes d'actions figurant aux comptes des actionnaires à l'issue de la journée comptable du 6 octobre 2005. Les actions nouvelles ont été admises à la cote le 7 octobre 2005.

***** • •

La composition du capital au 31 août 2005 est la suivante :

	Répartition des actions en %		Répartition vote (
	31/08/05	31/08/04	31/08/05	31/08/04
François FEUILLET	50,0	50,9	64,7	65,4
Trigano (autocontrôle)	6,6	6,6	-	0,0
Autres	43,4	42,5	35,3	34,6
TOTAL	100,00	100,0	100,00	100,0

Votre conseil vous propose d'augmenter sensiblement le dividende brut en le portant à 0,50 € par action, ce qui porterait la distribution à un niveau proche de 25% du bénéfice net consolidé, et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Bénéfice	24.861.336,03
Report à nouveau	198.127,68
Total à affecter	25.059.463,71
Dotation à la réserve légale	4.471.573,20
Dividendes	10.571.370,00
Autres réserves	10.000.000,00
Report à nouveau	16.520,51
Total affecté	25.059.463,71

Votre Conseil vous rappelle que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Nb d'actions composant le capital	Brut €	Avoir fiscal €	Total €
31/08/02	11.321.067	0,16	0,08	0,24
31/08/03	11.321.067	0,30	0,15	0,45
31/08/04	11.321.067	0,60	*	

^{*} éligible à l'abattement de 50% (Art 153 3-2° CGI)

Votre Conseil vous propose également d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour un montant de 70.000 €, dont 15.000 € réservés aux trois administrateurs ayant participé aux Comités d'Audit et des Rémunérations, et d'approuver les conventions conclues avec des sociétés ayant des administrateurs communs, conventions faisant l'objet du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Votre Conseil vous informe que le montant des charges non fiscalement déductibles au titre des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts s'élève à 17.992 €.

La société va signer un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'association française des entreprises d'investissement et approuvée par l'AMF par décision du 22 mars 2005. En conséquence le conseil vous propose d'autoriser un programme de rachat d'actions dont les objectifs, outre l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité, pourront être l'annulation de titres, la remise ou l'échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe et l'attribution d'options aux dirigeants du groupe.

Le Cabinet Mazars & Guérard, commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Patrick de Cambourg commissaire aux comptes suppléant, ont informé la société de leur décision de démissionner de leur mandat à l'issue de votre assemblée. En conséquence, vous êtes appelés à vous prononcer sur le mandat du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de leur prédécesseur, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

En conclusion de ce rapport, votre Conseil vous demande d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et de voter les résolutions qui vous sont soumises.

*** • •**

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

***** • •

CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Les membres du Conseil sont régulièrement informés des événements majeurs de la vie de l'entreprise ; certains d'entre eux peuvent être invités à assister aux réunions du comité de direction ou du comité exécutif lorsque les sujets évoqués risquent d'interférer avec leurs missions au sein des comités du conseil.

Avant chaque Conseil, les administrateurs reçoivent des informations détaillées. Durant chaque Conseil, le Président présente un rapport

sur l'activité de l'entreprise et les projets majeurs ; ce rapport comprend en particulier un point complet sur les opérations de croissance externe en cours ou envisagées. Le directeur général adjoint chargé de la fonction financière et des systèmes d'information assiste à tous les Conseils auxquels peuvent être conviés selon les thèmes abordés les dirigeants techniquement impliqués dans les décisions ou leur mise en œuvre.

Deux comités (audit et rémunérations) ont été constitués et sont composés d'administrateurs indépendants qui ont un accès direct à l'information désirée auprès des responsables opérationnels salariés.

Une rémunération spécifique est prévue pour les membres des deux comités.

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

GESTION DES RISQUES

L'inventaire des principaux risques auxquels est confrontée l'entreprise et la description de leur mode de gestion font l'objet d'un chapitre du rapport de gestion. Les risques globaux sont appréhendés au niveau du comité de direction mais sont aussi quantifiés pour chaque business unit par les responsables.

OBJECTIFS ET LIMITES DU CONTROLE INTERNE

L'objectif du système de contrôle interne de Trigano est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise, en particulier dans les domaines juridique, comptable et financier.

Les procédures mises en place donnent une assurance raisonnable, mais en aucun cas une garantie, que les risques sont totalement éliminés.

La taille relativement modeste de certaines business units risque de limiter le contrôle sur des opérations de faible montant. Trigano a, à ce titre, renforcé ses fonctions d'audit interne et de contrôle de gestion par l'embauche de quatre personnes.

ORGANISATION GENERALE

Afin de favoriser le développement de l'entreprise dans un contexte multiculturel, Trigano a adopté depuis plusieurs années une organisation fortement décentralisée. Cette décentralisation est encadrée par des principes et des règles de fonctionnement qui s'appliquent partout dans le groupe. Un code éthique précisant notamment les rôles et responsabilités des dirigeants et employés des business units a été formalisé et diffusé au cours de l'exercice. Des délégations de pouvoir sont consenties aux dirigeants des filiales pour la plupart des opérations courantes. Ils bénéficient ainsi d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des programmes d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques.

Demeurent sous le contrôle exclusif des membres du Comité de Direction de Trigano :

- → les acquisitions et cessions de sociétés,
- → les investissements supérieurs à 30.000 €,
- → l'ouverture de comptes bancaires et les délégations de signatures,
- → les négociations d'emprunts et de concours bancaires,
- → la validation des contrats importants ou engageant une ou plusieurs filiales pour une période pluriannuelle,

- → la gestion du parc immobilier,
- → la gestion des assurances,
- → l'embauche et la rémunération des cadres dirigeants.

LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le système de contrôle interne repose sur un ensemble de procédures administratives et comptables mises en œuvre dans chaque business unit par un responsable comptable et financier rattaché hiérarchiquement au responsable de la business unit et fonctionnellement à la direction financière du groupe.

Ce système vise d'une part, à assurer la fiabilité de l'information financière et comptable mensuelle, et d'autre part, à contrôler l'application de la politique décidée par la direction générale de Trigano.

L'analyse du reporting mensuel de chacune des business units par le Comité de Direction permet de déceler bien avant la clôture de l'exercice tout dysfonctionnement.

→ Production de l'information financière et comptable

L'établissement des comptes consolidés est assuré par la direction comptable de Trigano à partir des liasses saisies par les business units. Celles-ci sont établies conformément aux règles et méthodes prescrites par le groupe recensées dans le manuel de consolidation et le manuel des principes comptables.

Les services contrôle de gestion et audit interne interviennent régulièrement dans les business units pour vérifier la qualité de l'information comptable transmise au groupe.

→ Protection des actifs

Les dispositifs de protection des actifs mis en place par Trigano sont adaptés à la taille des business units et aux niveaux de risques identifiés. Ils comprennent au minimum les mesures suivantes :

- inventaires physiques périodiques des stocks, des immobilisations et des disponibilités,
- pointage quotidien des comptes bancaires,
- double signature obligatoire pour les paiements supérieurs à un seuil déterminé en fonction de la taille de la business unit.

→ Suivi des opérations

La direction générale de Trigano s'implique fortement dans le suivi des opérations de chacune des business units. Elle s'appuie pour cela sur les procédures budgétaires et sur un reporting mensuel quantitatif et qualitatif extrêmement développé, transmis préalablement à la tenue de réunions explicatives et prospectives avec les dirigeants des business units concernées.

*** · ***

Rapport des commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Trigano pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

* * *

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Trigano et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 Août 2005.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 15 décembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Mazars & Guérard

Thierry Bellot Pascal de Rocquigny

Lionel Gotlib

LISTE DE MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DURANT L'EXERCICE PAR LES ADMINISTRATEURS

(Article L.225-102-1 du Code de Commerce)

Marie-Hélène FEUILLET	Administrateur	François FEUILLET	Administrateur
	Directeur Général Adjoint	Préside	nt Directeur Général
France		France	
Arts et Bois S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance	Aliza S.A.R.L.	Gérant
Autostar S.A.S	Membre du Comité de Surveillance	Arts et Bois S.A.S.	Président du Comité de Surveillance
C.M.C. Distribution France S.A.	Président du Conseil d'Administration	Autostar S.A.S	Président
Camping-Cars Chausson S.A.S.	Président	Banque Régionale de l'Ouest S.A.	Administrateur
Caravanes La Mancelle S.A.R.L.	Gérant	Clairval S.A.S.	Président du Comité de Surveillance
Clairval S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance	CMC Distribution France S.A.	Administrateur
Ecim S.A.S	Membre du Comité de Surveillance	CMC France S.C.P.	Gérant
Euro-Accessoires S.A.S	Membre du Comité de Surveillance	Ecim S.A.S	Président
Loisirs Finance S.A.	Président du Conseil de Surveillance	Euro-Accessoires S.A.S	Président
Maître Equipement S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance	Europ' holidays S.A.R.L.	Gérant
Mistercamp S.A.	Administrateur	Loisirs Finance S.A.	Membre du Directoire
Ouest VDL S.A.S	Président	Maître Equipement S.A.S.	Président du Comité de Surveillance
Perigord VDL S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance	Mistercamp S.A.	Président Directeur Général
Résidences Trigano S.A.S.	Président	Montupet S.A.	Administrateur
Rulquin S.A.	R.P. de Trigano Participations - Administrateur	Perigord VDL S.A.S.	Président
Trigano Jardin S.A.S.	Président	Résidences Trigano S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
Trigano MDC S.A.S.	Président	Rulquin S.A.	Président du Conseil d'Administration
Trigano Participations S.A.S.	Président	Techwood S.A.R.L.	Gérant
Trigano Remorques S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance	Trigano Jardin S.A.S	Membre du Comité de Surveillance
Trigano VDL S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance	Trigano MDC S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
SCI CMC	Gérant	Trigano Remorques S.A.S.	Président
SCI de l'Amiral Lebreton	Gérant	Trigano VDL S.A.S.	Président
SCI du Colonel Petit	Gérant	Trois Soleils S.A.R.L.	Gérant
SCI Duchesse de Mirabel	Gérant	SCI Chanoine Dubois	Gérant
SCI du Haut-Eclair	Gérant	SCI du Docteur Legrand	Gérant
SCI du Président Arnaud	Gérant	Etranger	Gerant
SCI du Professeur Parmentier	Gérant	Arca 2001 S.p.A.	Président du Conseil d'Administration
Etranger	defant	Auto-Trail Vr Ltd	Président du Conseil d'Administration
Arca 2001 S.p.A.	Administrateur	Benimar Ocarsa S.A.	Administrateur Délégué
Auto-Trail Vr Ltd	Directeur	Delwyn Enterprises Ltd	Directeur
Benimar-Ocarsa S.A.	Président du Conseil d'Administration	E.T. Riddiough (Sales) Ltd	Directeur
Delwyn Enterprises Ltd	Directeur	Sorelpol	Gérant
· '	Directeur		Gérant
E.T. Riddiough (Sales) Ltd Trigano S.p.A	Administrateur	Trigano Belgium BVBA Trigano Deutschland Verwaltungs	derant
· ·	Administrateur	GmbH	Gérant
Trigano Van S.R.L.	Vice-directeur		Gérant
Trio Sport International Jean DUCROUX	Administrateur Indépendant	Trigano GmbH Trigano S.p.A	Président du Conseil d'Administration
[des Comités Audit et Rémunérations	Trigano Van S.R.L.	Président du Conseil d'Administration
		Trima S.R.L	
Electra European Marketing Ltd Electra Partners Europe S.A.	Directeur Président et Directeur Général	Trio Sport International	Vice-Président Président du Conseil d'Administration
· ·		·	
Fountain Industries Europe	Administrateur Membre du Conseil de Surveillance	François BALEYDIER	Administrateur Indépendant nt du Comité d'Audit
Gardiner Groupe Europe S.A.S. Lisbonne Finance 2 S.A.	Président et Directeur Général	Abak S.A.S.	Président
Lisbonne Finance 2 S.A.	Président et Directeur General	Audik S.A.S. Autostar S.A.S	Membre du Comité de Surveillance
Mollien Finance S.A.	Administrateur	Clairval S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
	Aundiliotidteui		
Sté Anonyme de Participation	Administratour	CMC Distribution France S.A. Loisirs Finance S.A.	Administrateur
et Immobilière S.A.	Administrateur		R.P. de Trigano au Conseil de Surveillance
Michel BARBIER	Administrateur	Maître Equipement S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
	ident du Comité Rémunérations	Perigord VDL S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance
Autostar S.A.S	Membre du Comité de Surveillance	Trigano Jardin S.A.S.	Président du Comité de Surveillance
Trigano VDL S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance	Trigano MDC S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance

BILAN CONSOLIDE AU 31 AOÛT 2005

ACTIF en milliers d'Euros	31-08-2005 montants nets	31-08-2004 montants nets	PASSIF en milliers d'Euros	31-08-2005 montants nets	31-08-2004 montants nets
Ecarts d'acquisition (note 1)	32 473	32 582	Capital social	45 284	45 284
Zoures a auquisition (note 1)	020	01 001	Réserves	80 446	51 578
Immobilisations incorporelles (note 2.1)	4 401	2 984	Report à nouveau	198	55
			Réserves consolidées	84 957	78 087
Terrains et constructions	56 152	35 452	Titres d'autocontrôle	(2 356)	(2 806)
Autres immobilisations corporelles	27 879	15 347	Résultat de l'exercice part du groupe	42 718	42 655
Immobilisations corporelles (note 2.2)	84 031	50 799	Capitaux propres du groupe (note 8)	251 247	214 853
Titres des sociétés mises en équivalence (note 3.1)	8 754	7 678			
			Intérêts minoritaires	1 667	1 639
Autres titres de participation (note 3.2)	21	1 482			
Autres immobilisations financières (note 3.3)	1 707	1 858	Capitaux propres de l'ensemble	252 914	216 492
Immobilisations financières	10 482	11 018	Provisions pour risques et charges (note 9)	15 243	11 612
Total actif immobilisé	131 387	97 383			
Stocks et en-cours (note 4)	199 721	146 865	Dettes financières (note 10)	105 636	64 845
Clients et comptes rattachés (note 5)	115 427	121 735	Fournisseurs et comptes rattachés	117 413	100 075
Autres créances (note 6)	42 102	33 150	Dettes fiscales et sociales	42 907	40 982
Valeurs mobilières de placement (note 7)	24 006	26 721	Autres dettes (note 11)	12 200	11 256
Disponibilités	29 709	17 789			
Total actif circulant	410 965	346 260	Total dettes	278 156	217 158
Comptes de régularisation	5 668	3 401	Comptes de régularisation	1 707	1 782
Total actif	548 020	447 044	Total passif	548 020	447 044

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 AOÛT 2005

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
en miliers a Euros	montants	montants
Chiffre d'affaires (note 12)	785 680	701 666
Production stockée	11 571	7 328
Autres produits d'exploitation	10 541	4 295
Total produits	807 792	713 289
Achats consommés	(513 053)	(450 491)
Charges externes et autres	(84 334)	(72 603)
Impôts et taxes	(5 859)	(5 212)
Frais de personnel	(116 060)	(98 916)
Dotations aux provisions d'exploitation	(16 289)	(15 074)
Reprises de provisions d'exploitation	16 456	11 300
Dotations nettes aux amortissements	(10 640)	(7 884)
Résultat d'exploitation	78 013	74 409
Résultat financier (note 13)	(3 967)	(3 958)
Résultat courant	74 046	70 451
Résultat exceptionnel (note 14)	398	(250)
Impôt sur les sociétés (note 15)	(26 962)	(23 039)
Résultat net des sociétés intégrées	47 482	47 162
Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	1 076	906
Résultat avant dotation des écarts d'acquisition	48 558	48 068
(Dotations) reprises des écarts d'acquisition (note 1)	(5 349)	(4 913)
Résultat net de l'ensemble consolidé	43 209	43 155
Intérêts minoritaires	491	500
Résultat net part du groupe	42 718	42 655
Résultat par action (1)	4,04	4,03
Résultat dilué par action (1 & 2)	4,02	4,01

¹⁾ Après annulation des actions d'autocontrôle dont le coût d'acquisition est imputé dans les capitaux propres

- 27.250 options de souscription d'actions dont la levée est fixée au plus tôt le 14 novembre 2006
- 10.750 options de souscription d'actions dont la levée est fixée au plus tôt le 26 février 2009
- 26.750 options de souscription d'actions dont la levée est fixée au plus tôt le 12 janvier 2009

Après prise en compte des décisions de l'AGE du 29 août 2005 et du conseil du 29 septembre 2005, le résultat par action se présente ainsi :

Résultat par action (3)	2,02
Résultat dilué par action (3 & 4)	2,01

³⁾ Après prise en compte des décisions du conseil du 29 Septembre 2005 et de l'augmentation de capital par attribution d'une action gratuite pour une action ancienne

- 4) Après prise en compte des décisions du conseil du 24/11/2005 concernant les plans d'options de souscription d'actions :
- 54 500 options de souscription d'actions dont la levée est fixée au plus tôt le 14 novembre 2006
- 21 500 options de souscription d'actions dont la levée est fixée au plus tôt le 26 février 2009
- 53 500 options de souscription d'actions dont la levée est fixée au plus tôt le 12 janvier 2009

²⁾ Après prise en compte de :

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 AOUT 2005

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Résultat d'exploitation	78 013	74 410
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la	10 473	11 658
trésorerie	10 473	11 030
Dotations aux amort. sur immobilisations corporelles et incorporelles	10 669	8 224
Dotations aux provisions sur actif circulant	8 631	8 372
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	7 653	6 597
Dotations aux amortissements des charges à répartir	5	105
Reprises amortissements et provisions	(16 485)	(11 640)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	88 486	86 068
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	17 570	10 358
Variation des stocks	27 392	10 415
Variation des créances clients	(24 201)	3 887
Variation des dettes fournisseurs	(12 071)	7 800
Variation des autres créances d'exploitation	(429)	8 344
Variation des autres dettes d'exploitation	(1 310)	4 155
Variation des comptes de régularisation actif	1 363	(244)
Variation des comptes de régularisation passif	(64)	89
Autres décaissements et (encaissements) liés à l'activité	30 883	27 659
Frais financiers	6 842	6 040
Produits financiers	(2 803)	(2 066)
Charges exceptionnelles liées à l'activité		14
Produits exceptionnels liés à l'activité		(86)
Impôt sur les sociétés	26 844	23 757
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	40 033	48 051
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(48 348)	(15 090)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(1 707)	(528)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(38 613)	(6 501)
Acquisitions d'immobilisations financières	(9 254)	(8 645)
Variation des autres immobilisations financières	(714)	34
Cessions d'immobilisations	1 940	550
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	21 792	(16 832)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(6 342)	(3 171)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(114)	(307)
Augmentations de capital en numéraire		
Emission d'emprunts	40 088	134
Remboursements d'emprunts	(10 245)	(11 913)
Dividendes du moratoire Amca-Noval	(1 595)	(1 575)
VARIATION DE TRESORERIE	13 477	16 129
Trésorerie d'ouverture	(2 582)	(6 461)
Disponibilités	44 509	37 927
Concours bancaires courants	(34 841)	(44 762)
Incidence des variations de cours des devises	42	18
Incidence des variations de périmètre	(12 292)	356
Trésorerie de clôture	10 895	9 668
Disponibilités	53 716	44 509
Concours bancaires courants	(42 821)	(34 841)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

*** • •**

I – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés de TRIGANO sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale les comptes des filiales dont le Groupe détient le contrôle directement ou indirectement.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont mises en équivalence selon la méthode directe.

Les sociétés sans activité ou celles sur lesquelles l'influence du Groupe est marginale, ne sont pas consolidées.

Les sociétés clôturant leur exercice social à une date différente du 31 Août sont consolidées sur la base de situations comptables établies à cette date.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les principaux retraitements des comptes individuels des sociétés consolidées concernent la comptabilisation des impôts différés, les opérations de crédit bail, la réincorporation au bilan de certaines créances cédées et le reclassement des charges et produits par nature.

PRINCIPES COMPTABLES

→ FAIT GENERATEUR DES VENTES

Véhicules de loisirs

Le chiffre d'affaires et la marge correspondante sont enregistrés lors de la mise à disposition des véhicules sur les lieux de production, à la suite des commandes reçues des clients.

Autres activités

Le chiffre d'affaires et la marge correspondante sont enregistrés lors de la facturation des produits, qui correspond généralement à leur livraison aux clients.

→ ECARTS D'ACQUISITION

L'écart entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres constitue l'écart de première consolidation qui comprend :

- Des écarts d'évaluation afférents à certains éléments identifiables et qui sont classés aux postes de bilan concernés dont ils suivent les règles comptables propres.
- Un solde résiduel non affecté.

• Lorsqu'il est positif, il est inscrit à l'actif au poste écart d'acquisition. L'écart d'acquisition est rapporté au résultat selon un plan d'amortissement qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

Lorsqu'il est négatif, il est inscrit au passif comme une provision qui est rapportée au compte de résultat selon un plan d'amortissement approprié.

→ IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles correspondent aux marques, fonds de commerce, brevets, procédés et logiciels possédés par les sociétés du Groupe.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision lorsque leur valeur d'utilité lui est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment en fonction du chiffre d'affaires réalisé et de sa contribution aux résultats du Groupe.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût de revient d'origine. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie estimée du bien et de son utilisation :

- Constructions	20 à 40 ans linéaire
- Agencements et aménagements	
des terrains et constructions	5 à 20 ans linéaire
- Agencements, installations	
industrielles	5 à 10 ans linéaire
- Matériel et outillage industriel	2 à 10 ans linéaire
	ou dégressif
- Matériel de transport	2 à 5 ans linéaire
- Matériel de bureau et	
informatique	2 à 5 ans linéaire
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans linéaire

Les opérations de crédit bail, immobilier et mobilier, sont retraitées dans les comptes consolidés. Sont exclues les opérations de faible valeur unitaire.

→ AUTRES TITRES DE PARTICIPATION

Les autres titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et ramenés à leur valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant, des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

→ STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations de matières ainsi que les charges, directes et indirectes de production.

Les véhicules destinés à la location sont enregistrés en stock si leur durée d'utilisation prévisionnelle pour cette activité est inférieure à un an.

→ Provisions sur stocks

Les matières premières et composants inactifs sont dépréciés de 20 à 100 % en fonction de leur degré de vétusté, et de leur possibilité de revente ou de réutilisation dans les fabrications futures. Les produits finis et marchandises font l'objet d'une provision lorsque leur valeur réalisable nette (prix de vente sous déduction d'un taux forfaitaire de 5% ou 10 % selon les produits pour couvrir les frais liés à la commercialisation) est inférieure à leur prix de revient.

Les pièces détachées sont dépréciées en fonction de leur taux de rotation.

→ CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances cédées avec recours dans le cadre de programmes de financement des stocks des concessionnaires de véhicules de loisirs (« floor plan ») et pour lesquelles Trigano prend en charge les agios, ainsi que les effets escomptés non échus sont réintégrés à l'actif dans le poste « clients et comptes rattachés » et au passif dans le poste « dettes financières ».

→ PROVISIONS SUR COMPTES CLIENTS

Une provision individualisée pour dépréciation est comptabilisée lorsque des événements font douter du recouvrement d'une créance (mise en redressement ou liquidation judiciaire, impayés nombreux...). Cette provision tient compte, le cas échéant, des garanties obtenues.

Une provision statistique est constituée pour les créances échues depuis plus de deux mois, en fonction d'un taux de dépréciation par tranche de retard de paiement, allant de 10 % à 90 % du montant hors taxes de la créance.

→ VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au coût d'acquisition.

→ Provisions pour risques et charges

Provision pour garantie

La provision correspond au coût potentiel engendré par les garanties contractuelles données aux clients. Elle est établie en fonction des données statistiques du coût de cette garantie par activité.

· Provision pour pertes de change

Les dettes ou créances en devises figurent pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises détenues à la clôture de l'exercice et destinées au règlement des approvisionnements de la saison sont évaluées au cours de fin d'exercice. Cette réévaluation n'a pas d'incidence sur le compte de résultat.

→ IMPOTS DIFFERES

Les différences temporaires résultant de charges ou de produits inclus dans le résultat consolidé d'un exercice, mais déductibles ou imposables fiscalement au cours d'exercices différents, sont calculées, société par société, selon la méthode du report variable.

Les crédits d'impôts futurs résultant des déficits fiscaux reportables ou amortissements réputés différés sont comptabilisés lorsque leur imputation sur les bénéfices futurs est probable à court terme.

→ CONVERSION DES ETATS FINANCIERS EN DEVISES

Les comptes des filiales étrangères situées hors de la zone Euro sont convertis de la façon suivante :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis aux cours de clôture.
- Les comptes de résultat sont convertis au cours moven de l'exercice.
- Les écarts de conversion sont enregistrés dans les capitaux propres.

→ INSTRUMENTS FINANCIERS

• Couvertures de taux

Compte tenu de la faiblesse de son endettement net, le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture de taux.

· Couvertures de devises

Pour gérer son risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme, avec pour objectif de sécuriser la marge commerciale. Ces contrats sont comptabilisés en hors bilan, le résultat de change n'est pris en compte que lors du dénouement des opérations couvertes.

→ RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel correspond au résultat des cessions d'actifs immobilisés ainsi qu'à la sortie de ces actifs pour mise au rebut.

II - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés Pa		% d'intéré	et détenu	% de	Sociétés	Pays	% d'intéré	èt détenu	% de
Societes	Pays	31/08/2005	31/08/2004	contrôle	Societes	rays		31/08/2004	contrôle
Sociétés consolidées par intégration globale :					Rulquin	France	100,00	100,00	100,00
Trigano	France	société mère	société mère		S.C.I. C.M.C	France	100,00	100,00	100,00
Abak	France	100,00	100,00	100,00	S.C.I. de l'Amiral Lebreton	France	93,00	93,00	93,00
Aliza	France	100,00	100,00	100,00	S.C.I. du Chanoine Dubois	France	60,00	60,00	60,00
Anjou Remorques	France	100,00	100,00	100,00	S.C.I. du Colonel Petit	France	80,00	80,00	80,00
Arca 2001 S.p.A Pomezia	Italie	82,63	82,63	82,63	S.C.I. du Docteur Legrand	France	40,00	40,00	40,00
Arts et Bois	France	100,00	100,00	100,00	S.C.I. du Haut Eclair	France	100,00	100,00	100,00
Auto Trail VR Ltd	Royaume-Uni	99,24	97,69	99,24	S.C.I. du Président Arnaud	France	80,00	80,00	80,00
Autostar	France	97,10	97,10	97,10	S.C.I. du Professeur Parmentier	France	80,00	80,00	80,00
Benimar-Ocarsa SA	Espagne	100,00	100,00	100,00	S.C.I. Duchesse de Mirabel	France	95,00	95,00	95,00
C.M.C. Distribution France	France	99,79	99,79	99,79	Sorelpol	Pologne	100,00	100,00	100,00
C.M.C. France SCP	France	100,00	100,00	100,00	Techwood	France	99,90	99,90	99,90
Camping-cars Chausson	France	100,00	100,00	100,00	Terres Neuves	Tunisie	99,94	99,94	99,94
Camping-Profi GmbH	Allemagne	100,00	N.C.	100,00	Tri Ma Srl	Italie	50,00	50,00	50,00
Caravanes La Mancelle	France	100,00	100,00	83,65	Trigano Belgium	Belgique	100,00	100,00	100,00
Clairval	France	100,00	100,00	100,00	Trigano BV	Pays- Bas	75,00	75,00	75,00
Delwyn Enterprises Ltd	Royaume-Uni	100,00	100,00	100,00	Trigano Deutschland Verwaltungs (ex S.I.R. Freizeit)	Allemagne	100,00	100,00	100,00
Deutsche Reisemobil Vermietungs GmbH	Allemagne	100,00	N.C.	100,00	Trigano Deutschland GmbH & Co KG	Allemagne	100,00	N.C.	100,00
E.T. Riddiough (sales) Ltd	Royaume-Uni	94,00	94,00	94,00	Trigano GmbH	Allemagne	100,00	100,00	100,00
ECIM	France	99,96	99,96	99,96	Trigano Jardin	France	100,00	100,00	100,00
Eura-Mobil Service GmbH	Allemagne	100,00	N.C.	100,00	Trigano MDC (ex Plisson)	France	100,00	100,00	100,00
Eura-Mobil GmbH	Allemagne	100,00	N.C.	100,00	Trigano Participations	France	100,00	100,00	100,00
Euro Accessoires	France	100,00	100,00	100,00	Trigano Remorques	France	100,00	100,00	100,00
Europ'holidays	France	100,00	100,00	100,00	Trigano S.p.A	Italie	98,00	98,00	98,00
European Motorhomes GmbH	Allemagne	100,00	N.C.	100,00	Trigano Service	France	95,00	95,00	95,00
Karmann-Mobil Vertriebs GmbH	Allemagne	100,00	N.C.	100,00	Trigano Van	Italie	100,00	100,00	100,00
Meca-Tech-Industries	France	100,00	N.C.	100,00	Trigano VDL	France	100,00	100,00	100,00
Maître Equipement	France	100,00	100,00	100,00	Trois Soleils	France	79,00	79,00	79,00
Mecadis	France	100,00	N.C.	100,00	Société consolidée par mise en équivalen	ce:			
Mecanorem	France	100,00	N.C.	88,00	Loisirs Finance	France	49,00	49,00	49,00
Mistercamp	France	69,67	69,67	69,67	Sociétés sorties du périmètre en 2005 :				
Ouest VDL	France	100,00	N.C.	100,00	E.D Entreprises	France	-	100,00	-
Périgord VDL	France	100,00	100,00	68,00	Foncière Parisienne	France	-	100,00	-
Résidences Trigano	France	100,00	100,00	100,00	Trigano MDC	France	-	100,00	
Riviera France	France	78,86	69,23	79,88	Raclet	France	-	100,00	-

2.2 - Evolution du périmètre

TRIGANO DEUTSCHLAND GMBH & CO KG

Le groupe a créé cette filiale afin d'acquérir la société Eura-Mobil et ses sociétés sœurs le 1er février 2005.

Ce groupe est constitué des sociétés suivantes :

- Eura-Mobil GmbH
- Deutsche Reisemobil Vermietungs GmbH
- Karmann-Mobil Vertriebs GmbH
- Camping-Profi GmbH
- European Motorhomes GmbH
- Eura-Mobil service GmbH.

L'écart d'acquisition de 4.959 k€ est amorti sur 10 ans.

RIVIERA FRANCE

Le groupe a acquis directement 9,63% du capital de cette société à la quote-part de situation nette.

MECANOREM

Le groupe à acquis à la fin de l'exercice précédent 88% du capital de cette société. Elle est consolidée sur la base d'une détention à 100% compte tenu de l'engagement d'acquérir avant fin novembre 2006 la totalité du capital selon des conditions définies.

L'écart d'acquisition de 282 k€ est amorti sur 5 ans.

Le groupe à acquis en même temps les sociétés MECADIS et Meca-Tech-Industries.

OUEST VDL

Le groupe a créé cette filiale au cours de l'exercice pour ouvrir une unité de production de VDL à Sablésur-Sarthe

DELWYNN ENTERPRISES

Le groupe détient 100% des actions. L'écart d'acquisition est amorti sur l'exercice.

2.3 - Autres informations

CARAVANES LA MANCELLE

Cette société est consolidée sur la base d'une détention à 100%, compte tenu de l'engagement d'acquérir avant le 30 novembre 2005 la totalité du capital selon des conditions définies.

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

A la suite de deux opérations successives de transmission universelle de patrimoine, concernant les sociétés EDE et Foncière Parisienne, la société Trigano a reçu 749.697 titres d'actions propres. Cet apport n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés, la valeur d'acquisition de ces actions étant déjà imputée sur les capitaux propres du groupe.

Les sorties du périmètre des sociétés EDE et Foncière Parisienne n'ont pas d'impact sur le niveau des capitaux propres du groupe.

FUSIONS INTERNES

La société Plisson a absorbé par deux opérations de fusion les sociétés Raclet et Trigano MDC. Cette restructuration interne au groupe n'a pas d'incidence sur les capitaux propres.

A la suite de ces opérations la société Plisson a pris comme dénomination sociale Trigano MDC.

RECLASSEMENT INTERNE DE TITRES

Dans le cadre de la simplification de l'organigramme la société, Trigano a acquis auprès de sa filiale Trigano SpA la totalité des titres Auto-Trail que cette société détenait. Cette opération n'a pas d'incidence sur les capitaux propres.

III - NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Note 1 - Ecarts d'acquisition

en milliers d'Euros	Durée	Valeur nette	Ecart d'acquisition	Dotations de	Valeur nette
	d'amortissements	31/08/2004	de l'exercice	l'exercice	31/08/2005
Trigano S.p.A.	10	23 093		4 030	19 063
Auto-Trail	10	1 888		258	1 630
Arca 2001 S.p.A. Pomezia	10	1 533		248	1 285
La Mancelle ex Geslin	10	420	419	102	737
Benimar ex Benimpex	10	4 099		529	3 570
Périgord VDL	10	1 165		117	1 048
Mistercamp	5	120		30	90
Ecim	5	264		110	154
Trigano Deutschland GmbH & Co KG	10		4 959	289	4 670
Mecadis	1		13	13	0
Mecanorem	5		282	56	226
Delwyn	1		117	117	0
Trigano B V	1		1	1	0
Total		32 582	5 791	5 900	32 473

La dotation aux amortissements de l'exercice figurant au compte de résultat s'élève à 5 349 k€, après déduction des reprises de provisions (551 k€). Elle s'impute en totalité sur le résultat part du groupe.

Note 2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

2-1 Immobilisations incorporelles

		31/08/2005		31/08/2004
en milliers d'Euros	Brut	Amortissements	Net	Net
		ou provisions		
Concessions brevets, marques et droits similaires	4 577	2 974	1 603	1 230
Frais d'établissement	3		3	3
Fonds commercial	1 609	247	1 362	1 296
Autres immobilisations incorporelles	3 054	1 621	1 433	455
Total	9 243	4 842	4 401	2 984

2-2 Immobilisations corporelles

en milliers d'Euros	Brut	31/08/2005	Net	31/08/2004
		Amortissements		Net
Terrains et agencements (1)	11 597	270	11 327	5 370
Constructions (1)	68 309	23 484	44 825	30 082
Installations techniques, matériels et outillages industriels	48 043	36 116	11 927	8 705
Autres immobilisations corporelles (1)	30 841	15 988	14 853	5 894
Immobilisations en cours	1 099		1 099	748
Total	159 889	75 858	84 031	50 799
Au 31/08/2004	112 742	61 943		
Variation du périmètre	13 222	6 610		
Acquisitions de l'exercice	38 613			
Sorties de l'exercice	(4 498)	(2 914)		
Variation de change	33	9		
Autres mouvements	(223)			
Reprises de l'exercice		(23)		
Dotations de l'exercice		10 233		
Total	159 889	75 858		

⁽¹⁾ dont opérations de crédit-bail (cf. note 19)

Note 3 - Titres de participation

3-1 Titres des sociétés mises en équivalence

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Loisirs Finance	8 754	7 678

3-2 Autres titres de participation

en milliers d'Euros	% détention	31/08/2005	31/08/2004
Ufac (1)		21	21
Montant brut		21	21

⁽¹⁾ Société dont l'impact de non-consolidation est marginal

3-3 Autres immoblisations financières

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Autres titres immobilisés (1)	344	325
Prêts	1 146	1 299
Dépôts et cautionnements versés	685	430
Divers	160	472
Montant brut	2 335	2 526
Provisions (1)	(628)	(668)
Montant net	1 707	1 858

Note 4 - Stocks et en-cours

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Marchandises	35 690	24 850
Produits finis	67 944	48 153
En-cours	13 304	10 332
Matières premières	91 561	70 426
Montant brut	208 499	153 761
Provisions	(8 778)	(6 896)
Montant net	199 721	146 865

Note 5 - Clients et comptes rattachés

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Clients et comptes rattachés	114 435	111 818
Effets escomptés non échus	8 155	16 284
Financement stocks concessionnaires		
Montant brut	122 590	128 102
Provisions pour dépréciation	(7 163)	(6 367)
Montant net	115 427	121 735

Note 6 - Autres créances

	31/08/2005			31/08/2004
en milliers d'Euros	- 1 an	+ 1 an	Total	Total
Personnel	120	7	127	174
Etat, autres collectivités territoriales et organismes sociaux	18 233	46	18 279	14 737
Divers	18 452	60	18 512	14 099
Impôt différé actif	5 848		5 848	4 692
Montant brut	42 653	113	42 766	33 702
Provisions			(664)	(552)
Montant net			42 102	33 150

Note 7 - Valeurs mobilières de placement

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Sicav monétaires	24 005	26 720
Valeurs mobilières	1	1
Total	24 006	26 721

Note 8 - Variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires

en milliers d'Euros	Capitaux	Intérêts
	propres	minoritaires
Capital et réserves consolidées au 31 août 2004	172 198	1 139
Résultat consolidé au 31 août 2004	42 655	500
Total au 31 août 2004	214 853	1 639
Modifications liées à l'évolution du périmètre		(267)
Dividendes reçus sur titres d'autocontrôle (1)	450	
Distribution de dividendes	(6 793)	(202)
Variation de l'écart de conversion	19	6
Sous-total	208 529	1 176
Résultat 2005	42 718	491
Total au 31 août 2005	251 247	1 667

⁽¹⁾ Le groupe détient 749 697 actions de la société mère. Le montant de l'autocontrôle imputé sur les réserves consolidées du groupe est de 2 356 k€.

Note 9 - Provisions pour risques et charges

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Provisions pour garantie	8 845	4 408
Provisions pour litiges et risques divers	5 282	5 722
Impôt différé passif	1 116	1 030
Provision écart d'acquisition sur titres		452
Total	15 243	11 612

Note 10 - Dettes financières

	Au 31/08/2	2005	Au 31/08/2004		
en milliers d'Euros	Dettes financières	Crédit-bail	Dettes financières	Crédit-bail	
Emprunts à plus de cinq ans	4 113	2 526	44	3 902	
Emprunts de un à cinq ans	35 476	6 516	12 092	6 664	
Autres dettes de un à cinq ans	139		209		
Emprunts à moins d'un an	12 357	1 698	5 583	1 510	
Sous-total	52 085	10 740	17 928	12 076	
Concours bancaires courants	34 656		18 557		
Effets escomptés non échus	8 155		16 284		
Financement stock concessionnaires					
Total	94 896	10 740	52 769	12 076	
Total dettes financières (1)	105 636		64 845		

⁽¹⁾ Les emprunts et dettes sont à taux variable, à l'exception d'un emprunt à taux fixe dont la dernière échéance est au 30/09/2005 pour un montant de 229 k €. Les emprunts ne comportent pas de covenant financier.

Note 11 - Autres dettes

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Dettes liées à un plan de continuation (1)		
à un an au plus	2 641	2 054
de un à cinq ans		1 720
Sous total	2 641	3 774
Autres dettes	9 559	7 482
Total	12 200	11 256

⁽¹⁾ Dettes sans intérêts conformément aux dispositions du plan de continuation de la société Trigano Participations. Cette société vient aux obligations de la société Amca-Noval absorbée par fusion le 21/07/2003. Sont déduites les créances acquises par le groupe à hauteur de 1 405 k€.

Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires consolidé

en milliers	d'Euros	2005	%	2004	%
Véhicules de lois	sirs	676 101	86,05	600 177	85,54
Equipement des	loisirs	109 579	13,95	101 489	14,46
Total		785 680	100.00	701 666	100,00
			,		,
Dont	France	380 230	48,40	362 383	51,65

Note 13 - Résultat financier

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Intérêts et produits financiers	1 622	1 365
Intérêts et charges financières	(5 956)	(4 992)
Autres (charges) ou produits	295	(346)
Dotations aux provisions financières	(41)	(43)
Reprises de provisions financières	113	58
Total	(3 967)	(3 958)

Note 14 - Résultat exceptionnel

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Résultats des cessions d'immobilisations	398	55
Autres éléments exceptionnels		(305)
Total	398	(250)

Note 15 - Impôts sur les sociétés

Le rapprochement entre la charge d'impôts comptabilisée (26 962 k€) et la charge théorique d'impôts pour les sociétés intégrées globalement (23 031 k€) s'analyse ainsi :

Charge d'impôts comptabilisée	26 962	23 039
Total rapprochement	3 931	626
Impact des différences de taux d'imposition	1 185	1 051
Différences permanentes liées aux écarts d'acquisition	1 782	1 687
Contribution sociale variation du taux d'IS France	423	383
Avoir fiscal de source italienne		(2 994)
Différences permanentes	541	499
Charge théorique d'impôts	23 031	22 413
Résultat avant impôts	69 094	65 288
Charge d'impôts comptabilisée	26 962	23 039
Résultat des sociétés intégrées globalement	42 132	42 249
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1 076)	(906)
Résultat net	43 208	43 155
en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004

Au 31 Août 2005, le solde d'impôts différés actif inclus dans le poste "Autres créances" s'élève à 5 848 k€ et le solde d'impôts différés passif inclus dans le poste "provisions pour risques et charges" s'élève à 1 116 k€. Enfin, les éléments non comptabilisés au 31/08/05 susceptibles de générer des créances d'impôts dans le futur se présentent comme suit :

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Déficits fiscaux	0	0
Amortissements réputés différés	0	0
Différences temporaires	0	0
Moins-values à long terme	310	1 702

Note 16 - Effectifs et rémunérations des dirigeants

Les effectifs du Groupe (hors intérimaires) au 31 Août 2005 s'analysent comme suit :

Catégories	31/08/2005	31/08/2004
Dirigeants	85	80
Cadres	219	196
Etam	829	682
Ouvriers	2 640	2 299
Total	3 773	3 257

Note 17 - Engagements de retraite

Les indemnités conventionnelles de départ en retraite concernant le personnel du groupe sont prises en charge lors du départ des salariés. Le montant actualisé de la charge potentielle que ces indemnités représentent est déterminé en fonction de la probabilité d'atteindre dans le Groupe l'âge de la retraite. Le montant des engagements, actualisé au 31 août 2005, est de 5 175 k€.

Note 18 - Engagements hors bilan

18-1 Engagements donnés

en milliers d'Euros	31/08/2005	31/08/2004
Cautions données	510	539
Fonds de garantie	287	287
Autres engagements donnés	135	135
Total	932	961

18-2 Achats à termes de devises

Il n'y a pas d'achat à terme de montant significatif non dénoué à la clôture.

18-3 Autres engagements

Les actionnaires minoritaires des sociétés Trigano S.p.A. et Auto-Trail VR Ltd se sont engagés à vendre à Trigano les actions qu'ils détiennent. En contrepartie Trigano s'est engagé à les acquérir à leur première demande.

Note 19 - Crédit-bail

en milliers d'Euros	Coût	Dotations aux amort	Dotations aux amortissements	
	d'entrée	exercice	cumul	nette
Terrains	1 725			1 725
Constructions	22 093	1 241	9 049	13 044
Installations techniques, matériels et outillages	1 884	28	1 485	399
Autres immobilisations corporelles	1 259	210	455	804
Total	26 961	1 479	10 989	15 972

	Redevances payées		Redev	Redevances à payer		Prix	
en milliers d'Euros			1 an	1 an à	+ 5 ans	Total	d'achat
	exercice	cumul		5 ans			résiduel
Terrains et constructions Installations techniques	1 598	12 704	1 713	6 364	2 568	10 645	
matériels et outillages	114	814	114	48		162	
Autres immobilisations							
corporelles	236	707	236	706		942	
Total	1 948	14 225	2 063	7 118	2 568	11 749	

*** · •**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2005 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

*** · •**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Trigano SA relatifs à l'exercice clos le 31 août 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3. Vérifications spécifiques

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 15 décembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés Mazars & Guérard

Thierry Bellot Pascal de Rocquigny Lionel Gotlib

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES DES SOCIETES FRANCAISES CONSOLIDEES

Sociétés	Forme sociale	Siège social	Capital social	N° immatriculation
		· ·	en €	SIREN
Trigano	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	90.000.000,00	722 049 459 RCS PARIS
Abak	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	232.184,86	338 105 323 RCS PARIS
Aliza	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	45.734,71	379 129 182 RCS PARIS
Anjou Remorques	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	24.391,84	395 053 606 RCS PARIS
Arts et Bois	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40.000,00	304 515 562 RCS PARIS
Autostar	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1.000.000,00	333 120 434 RCS PARIS
Camping-Cars Chausson	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100.000,00	378 944 565 RCS PARIS
Caravanes La Mancelle	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10.400,00	378 291 504 RCS PARIS
Clairval	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	320.000,00	339 697 138 RCS PARIS
CMC Distribution France	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	88.877,78	471 501 098 RCS PARIS
CMC France	SCP	100 Rue Petit 75019 Paris	152.449,02	350 707 915 RCS PARIS
Ecim	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100.000,00	421 257 494 RCS PARIS
Euro-Accessoires	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	2.000.000,00	303 409 742 RCS PARIS
Europ'holidays	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10.000,00	395 134 422 RCS PARIS
Loisirs Finance	SA*	5 av. Kléber 75116 Paris	10.000.000,00	410 909 592 RCS PARIS
Maître Equipement	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	400.000,00	310 096 938 RCS PARIS
Mecadis	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	150.000,00	377 989 264 RCS PARIS
Mecanorem	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	550.000,00	312 300 213 RCS PARIS
Meca-Tech-Industries	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10.000,00	431 784 164 RCS PARIS
Mistercamp	SA	1 Rue Victor Hugo 44400 Reze	330.000,00	431 483 361 RCS NANTES
Ouest VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	500.000,00	483 632 444 RCS PARIS
Perigord Véhicules de Loisirs	SAS	Route de Nontron 24310 Brantome	150.000,00	383 039 880 RCS PERIGUEUX
Residences Trigano	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40.000,00	378 738 041 RCS PARIS
Riviera France	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	81.600,00	421 648 247 RCS PARIS
Rulquin	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	1.000.000,00	309 358 273 RCS PARIS
Techwood	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	100.000,00	351 216 759 RCS PARIS
Trigano Jardin	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7.319.510,71	303 773 923 RCS PARIS
Trigano MDC	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	9.000.000,00	775 735 020 RCS PARIS
Trigano Participations	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	287.200,00	313 897 209 RCS PARIS
Trigano Remorques	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1.000.000,00	345 039 069 RCS PARIS
Trigano Service	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	60.000,00	398 231 951 RCS PARIS
Trigano VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7.000.000,00	458 502 838 RCS PARIS
Trois Soleils	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	20.000,00	380 916 114 RCS PARIS
SCI CMC	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15.244,90	351 437 280 RCS PARIS
SCI de L'Amiral Lebreton	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15.244,90	423 685 445 RCS PARIS
SCI du Chanoine Dubois	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	7.622,45	389 424 151 RCS PARIS
SCI du Colonel Petit	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16.000,00	353 602 436 RCS PARIS
SCI du Docteur Legrand	SCI	Le Haut Eclair 72600 Mamers	30.489,80	377 622 634 RCS MAMERS
SCI Duchesse de Mirabel	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15.244,90	432 806 685 RCS PARIS
SCI du Haut Eclair	SCI	Le Haut Eclair 72600 Mamers	15.244,90	347 520 835 RCS MAMERS
SCI du Président Arnaud	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16.000,00	403 103 799 RCS PARIS
SCI du Professeur Parmentier	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16.000,00	414 374 066 RCS PARIS

 $^{^{}f *}$ à directoire et conseil de surveillance.

***** • •

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

En milliers d'€uros		31/08/2005		31/08/2004
	Montants	Amortissements	Montants	Montants
	bruts	et provisions	nets	nets
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles:	3 830	1 923	1 907	1 582
Avances et acomptes	15		15	63
	3 845	1 923	1 922	1 645
Immobilisations corporelles:				
Terrains	1 932	177	1 755	1 446
Constructions	9 124	2 764	6 360	5 042
Installations techniques, matériel et outillage ind				
Autres immobilisations corporelles	2 385	1 816	569	453
Immobilisations corporelles en cours	108	-	108	131
	13 549	4 757	8 792	7 072
Immobilisations financières :				
Participations	115 561	2 165	113 396	90 062
Titres d'autocontrôle	4 874		4 874	00 002
Créances rattachées à des participations	35 656		35 656	1 256
Prêts	93		63	57
Autres	37		37	35
Tital 30	156 221	2 195	154 026	91 410
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	173 615	8 875	164 740	100 127
ACTIF CIRCULANT				
ACIII CIRCULANI				
Créances clients et comptes rattachés	2 066		2 066	2 967
Autres créances	29 389		28 028	25 024
	31 455		30 094	27 991
Valeurs mobilières de placement	11 545		11 545	18 350
Disponibilités	2 485		2 485	1 033
Charges constatées d'avance	184		184	128
Ecarts de conversion actif	153	•	153	111
TOTAL ACTIF CIRCULANT	45 822	1 361	44 461	47 613
TOTAL ACTIF	219 437	10 236	209 201	147 740
TOTAL ACTIF	219 437	10 236	209 201	147 74

BILAN PASSIF (avant répartition)

En milliers d'€uros	31/08/2005	31/08/2004
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 284	45 284
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 336	4 396
Réserves :		
Réserves légales	4 528	3 601
Réserves règlementées	-	581
Autres réserves	67 582	43 000
Report à nouveau	198	55
Situation nette		
Résultat de l'exercice	24 861	31 863
Total capitaux propres	150 789	128 780
Subventions d'investissement	153	164
PROVISIONS		
Provisions pour risques	336	652
Total provisions pour risques et charges	336	652
DETTES		
Dettes financières :		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	42 335	9 166
Emprunts et dettes financières divers	10 726	333
	53 061	9 499
Dettes d'exploitation :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	758	590
Dettes fiscales et sociales	3 573	7 400
	4 331	7 990
Dettes diverses:		
Autres dettes	430	564
Produits constatés d'avance	101	91
TOTAL DETTES	57 923	18 144
TOTAL PASSIF	209 201	147 740

COMPTES SOCIAUX

COMPTE DE RESULTAT	31/08/2005	(1) 31/08/2004	COMPTE DE RESULTAT	31/08/2005	(1) 31/08/2004
En milliers d'€uros	31/00/2009	31/06/2004	En milliers d'€uros	31/00/2009	31/00/2004
PRODUITS D'EXPLOITATION			PRODUITS FINANCIERS		
			Produits financiers de participations	24 707	29 755
Ventes de marchandises			Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	71	76
Production vendue :			Autres intérêts et produits assimilés	1 127	1 006
Biens			Reprises sur provisions et transferts de charges	118	722
Services	7 174	7 559	Différences positives de change	10	40
Chiffre d'affaires net	7 174	7 559	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	278	244
			Total des produits financiers	26 311	31 843
Subventions d'exploitation	11	11	CHARGES FINANCIERES		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		219	Dotations financières aux amortissements et provisions	694	113
Autres produits	4 194	2 897	Intérêts et charges assimilés	705	362
			Différences négatives de change	9	2
Total des produits d'exploitation	11 379	10 686	Total des charges financières	1 408	477
CHARGES D'EXPLOITATION			Résultat financier	24 903	31 366
Autres achats et charges externes	2 952	2 239	Résultat courant avant impôts	25 855	33 831
Impôts, taxes et versements assimilés	584	434	-		
Salaires et traitements	2 567	2 044	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges sociales	1 140	885	Produits exceptionnels sur opérations en capital	16	
			Total des produits exceptionnels	16	-
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
			CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotations aux amortissements	878	769	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8	18
Dotations aux provisions	984	492	Total des charges exceptionnelles	8	18
			Résultat exceptionnel	8	(18)
			Impôts sur les bénéfices	1 002	1 950
Autres charges	1 322	1 358			
		,	Total des produits	37 706	42 529
Total des charges d'exploitation	10 427	8 221	Total des charges	12 845	10 666
Résultat d'exploitation	952	2 465	Bénéfice	24 861	31 863

⁽¹⁾ voir note **11**.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

*** · ***

La présente annexe se rapporte au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2005 dont le total est de 209.201 k€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total

des produits est de 37.706 k€ et dégageant un bénéfice de 24.861 k€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er septembre 2004 au 31 août 2005.

* * *

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A l'issue de deux opérations de transmission universelle de patrimoine successives, Trigano a reçu de la société Foncière Parisienne 749.697 actions Trigano.

L'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2005 a décidé :

- 1. de réduire le capital social de 2.998.788 € par annulation des 749.697 actions propres reçues de Foncière Parisienne.
- 2. d'autoriser le conseil d'administration ; après avoir constaté la réalisation de la première opération :
- 2.1. à augmenter le capital social, pour le porter à 45.000.000 €, par incorporation de la prime de fusion pour 2 .714.520 €.
- 2.2. à augmenter le capital social de 45.000.000 € par la création de 10.571.370 actions de 4,256780342 € de valeur nominale. La valeur de cette augmentation de capital est prélevée sur les postes « autres réserves », « prime de fusion », « prime liée au capital » et « prime d'émission ».

Le conseil d'administration au cours de sa séance du 29 septembre 2005 a constaté la réalisation effective de la réduction de capital et a procédé aux augmentations de capital sur l'exercice 2005/2006. Depuis le 7 octobre 2005, date de disponibilité sur le marché boursier des nouveaux titres, le capital social est de 90.000.000 € divisé en 21.142.740 actions d'une valeur nominale de 4,256780342 €.

Dans le cadre de la reprise d'un groupe de sociétés allemandes de véhicules de loisirs, la société à souscrit au capital de la société Trigano Deutschland KG & Co.KG pour un montant de 7,5 M€ (100%). Elle a mis à disposition de cette filiale un prêt dont le solde à la clôture de l'exercice est de 34 M€. Ces opérations ont été financées par des emprunts bancaires sur une durée de cinq ans pour un total de 40 M€.

La société a acquis 77,38% du capital de la société Auto-Trail précédemment détenus par sa filiale Trigano SpA pour un montant de 15,9 M€. Le montant restant à payer à la clôture de l'exercice (10,4 M€) a été classé en dettes financières.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées dont l'énonciation est nécessaire à une bonne compréhension des comptes sont les suivantes :

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux marques, dépôt de marques, brevets, procédés et logiciels possédés par la société. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels, procédés et brevets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation.

Les frais de dépôts de marques sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur 10 ans.

A la clôture de l'exercice, les marques, fonds de commerce et droit au bail sont évalués à leur valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée si cette valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée du bien :

	Constructions 20 à 40 ans
>	Agencements et aménagements des constructions
>	Installations techniques 5 à 10 ans
>	Matériels et outillages industriels 5 à 10 ans
>	Matériel de bureau et informatique mobilier
	1110011101 2 a 10 and
	Matériel micro-informatique 2 ans
	Matériel de transport 4 ans

3 - Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant, des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme.

Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort de construction ont fait l'objet d'une provision déterminée en fonction d'une actualisation au taux de 3,5 %.

Les provisions pour risques filiales ainsi que les aides accordées à celles-ci sont comptabilisées en résultat courant.

4 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, sauf exception (voir note 3). Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5 - Opérations en devises

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

6 - Engagements en matière de pensions et retraites

Les charges correspondant aux engagements de la Société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées. Le montant potentiel de ces indemnités figure en engagements financiers hors bilan dans la présente annexe.

7- Résultat exceptionnel

Afin d'améliorer la compréhension des comptes, les subventions accordées aux filiales antérieurement comptabilisées en résultat exceptionnel sont désormais enregistrées en charges d'exploitation. Un reclassement des subventions accordées au cours de l'exercice précédent a été effectué.

*** · ***

III - NOTES SUR LE BILAN

NOTE 1 - Actif Immobilisé

VALEURS BRUTES

En milliers d'€uros	Valeur brute	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 874	1 061	90	3 845
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 604	330	2	1 932
Constructions	7 440	1 684	-	9 124
Matériel informatique et de bureau	1 902	369	241	2 030
Divers	360	44	49	355
Avances et acomptes	131	108	131	108
Total	11 437	2 535	423	13 549
Immobilisations financières				
Participations (Cf notes 16 et 17)	91 686	37 862	13 987	115 561
Actions autocontrôle (1)	0	4 874	0	4 874
Créances rattachées	1 256	34 400	-	35 656
Prêts	94	8	9	93
Divers	35	2	-	37
Total	93 071	77 146	13 996	156 221
TOTAL GENERAL	107 382	80 742	14 509	173 615

⁽¹⁾ La société détient directement 749 697 titres de ses propres actions, suite à la transmission universelle de patrimoine de la société Foncière Parisienne.

AMORTISSEMENTS

En milliers d'€uros	Amortissements au début de l'exercice	Dotations	Reclassement (1)	Reprises	Amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 229	198	521	25	1 923
Immobilisations corporelles	. ==v				
Agencements des terrains	158	19	-	-	177
Constructions	2 398	366		-	2 764
Matériel informatique et de bureau	1 610	255		240	1 625
Divers	199	40		48	191
Total	4 365	680	-	288	4 757
TOTAL GENERAL	5 594	878	521	313	6 680

⁽¹⁾ Voir note 7.

NOTE 2 - Provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif

	Montants au			Montants à la
En milliers d'€uros	début	Dotations	Reprises	fin de
	d'exercice			l'exercice
Immobilisations financières				
Participations	1 624	541	-	2 165
Prêts	37		7	30
Total	1 661	541	7	2 195
Actif circulant				
Autres créances (1)	541	820	-	1 361
TOTAL GENERAL	2 202	1 361	7	3 556

⁽¹⁾ Les autres créances détenues sur des filiales et participations sont évaluées selon les mêmes principes que les titres de participation.

NOTE 3 - Echéancier des prêts et des créances

En milliers d'€uros	Montant brut	Un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	35 656	6 200	29 456
Prêts	93	-	93
Autres immobilisations financières	37	-	37
Actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	2 066	2 066	-
Autres créances :			-
Société apparentées	22 682	22 682	
Comptes courants intégration fiscale	2 294	2 294	
Etat	3 124	3 124	
Autres créances détenues sur les Sociétés du groupe	818	818	
Autres	471	471	
Total des autres créances (1)	29 389	29 389	
Total	67 241	37 655	29 586

⁽¹⁾ Dont créances sur la société Trigano Participations 616 k€: les créances ont été comptabilisées à leur valeur d'acquisition, bien que leur valeur nominale soit de 1 405 k€. Les plus values sont constatées au fur et à mesure des paiements conformément au plan homologué par le Tribunal de Commerce de Chateauroux, la dernière échéance est fixée au 11 décembre 2005. Ce poste comprend également une créance sur la société SCP CMC de 202 k€ d'une valeur nominale de 1 074 k€.

NOTE 4 - Valeurs mobilières de placement

En milliers d'€uros	31/08/2005	31/08/2004
SICAV monétaires	11 544	18 349
Divers Total	11 545	18 350

La valeur liquidative au 31 août 2005 des SICAV monétaires est de 11 544 k€.

NOTE 5 - Autres informations sur les postes de l'actif

En milliers d'€uros	31/08/2005	31/08/2004
Montants concernant les entreprises liées :		
Participations	115 557	91 686
Créances rattachées	35 656	1 256
Clients et comptes rattachés	1 991	2 863
Autres créances	21 255	22 486
Total	174 459	118 291
Charges constatées d'avance :		
Charges d'exploitation	163	115
Charges financières	21	13
Total	184	128
Produits à recevoir :		
Clients et comptes rattachés	1 799	2 346
Autres créances	409	64
Total	2 208	2 410

NOTE 6 - Composition du capital social

	NOMBRE DE TITRES				
CATEGORIE	Au début de l'exercice	Créés	Réduction	A la clôture de l'exercice	VALEUR Nominale
Actions	11 321 067	0	0	11 321 067	4€

Voir "note 14" concernant l'attribution d'options d'achats d'actions.

NOTE 7 - Provisions pour risques et charges

En milliers d'€uros	Montant au début d'exercice	Dotations	Reclassement (1)	Reprises (2)	Montant en fin d'exercice
Provision pour pertes de change	111	153		111	153
Provision pour dépréciation des immobilisations					
incorporelles	521	-	521	-	0
Provisions pour risques filiales	20	-		-	20
Provisions pour risques divers		163	-	-	163
Total	652	316	521	111	336

⁽¹⁾ Cf note 1 "amortissements".

NOTE 8 - Echéancier des dettes

En milliers d'€uros	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements				
de crédit (1)	42 335	9 934	32 401	-
Emprunts et dettes financières divers	366	27	85	254
Fournisseurs et comptes rattachés :				
Fournisseurs	758	758	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 573	3 573	-	-
Autres dettes	10 890	10 890		-
Total	57 922	25 182	32 486	254

⁽¹⁾ Les emprunts et dettes sont à taux variable, à l'exception d'un emprunt à taux fixe dont la dernière échéance est au 30/09/2005 pour un montant de 229 k€. Les emprunts ne comportent pas de covenant financier.

NOTE 9 - Autres informations sur les postes du passif

En milliers d'€uros	31/08/2005	31/08/2004
Montants bruts concernant les entreprises liées :		
Emprunts et dettes financières	241	192
Fournisseurs et comptes rattachés	2	1
Autres dettes	10 632	58
Total	10 875	251
Produits constatés d'avance :		
Produits d'exploitation	101	91
Total	101	91
Charges à payer :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260	191
Dettes fiscales et sociales	640	408
Autres dettes		
Total	900	599

⁽²⁾ Représente en totalité des reprises sur provisions utilisées.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 10 - Résultat financier

Informations concernant les entreprises liées

En milliers d'€uros	31/08/2005	31/08/2004
Produits financiers :		
Dividendes reçus sur titres de participation	23 842	29 566
Bonis de fusion	637	
Résultats des sociétés de personnes	229	189
Produits de prêts et comptes courants auprès des		
filiales du Groupe	647	541
Reprises sur provision filiales	•	453
Total	25 355	30 749

NOTE 11 - Résultat exceptionnel

En milliers d'€uros	31/08/2005 —	Reclassement au 31/08/2004			31/08/2004
	31/06/2003	Exploitation	Financier	Exceptionnel	31/00/2004
Résultats sur cession d'immobilisations corporelles	8			(3)	(3)
Reprises sur provisions exceptionnelles sur filiales		219	71		290
Produits exceptionnels divers		0	198		198
Pertes exceptionnelles sur filiales		(1 572)		(15)	(1 587)
Charges exceptionnelles diverses			(112)		(112)
Résultat exceptionnel	8	(1 353)	157	(18)	(1 214)

V - AUTRES INFORMATIONS

NOTE 12 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations versées aux dirigeants par Trigano s'élèvent à 366 338 €.

NOTE 13 - Eléments de nature fiscale

Il n'existe pas de dettes d'impôts liées aux évaluations dérogatoires. La société est la société-mère du groupe fiscal constitué avec les sociétés : Trigano VDL, Euro-Accessoires et Trigano MDC.

Dans le cadre de l'intégration fiscale l'impôt est calculé par filiale comme en l'absence d'intégration. L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable est de 285 k€. Ventilation de l'impôt : courant 991 k€ exceptionnel 11 k€.

NOTE 14 - Engagements financiers (hors bilan)

Pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés : 369 k€

CREDITS BAUX

_			Enga	gements de crédit b	ail (en milliers d'€ur	ros)	
_	Redevand	es payées		Redevances à paye	r	Total à naver	Prix
=	de l'exercice	cumulées	1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total à payer	résiduel
Terrains et							
constructions	279	1 660	285	1 238	390	1 913	
AUTIONS DO	<u>nnees</u>						
Nature		Objet	Bénéficiaire	Montant de l'en	gagement (en k€)		
Caution		Crédit Bail	Baticentre	2	26	Trigono Domore	nuon Douilly
Gaution		Immobilier	Daticellile	236		Trigano Remore	ques - neulliy

ENGAGEMENTS RECUS

Abandons de créances ou subventions accordées avec clause de retour à meilleure fortune :

Société Trigano Jardin 1 235 k€ Société Résidences Trigano 8 455 k€

Trigano est bénéficiaire d'une garantie de passif et de consistance d'actif pour la société Perigord VDL, jusqu'au 31 août 2007.

AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Les minoritaires des sociétés Trigano SpA et Auto-Trail VR Ltd se sont engagés à vendre à Trigano les actions qu'ils détiennent. En contrepartie Trigano s'est engagé à les acquérir à leur première demande.

ENGAGEMENTS DONNES

Trigano s'est engagé à acquérir 85 parts de la société Caravanes La Mancelle le 30 novembre 2005.

Trigano s'est engagé à acquérir 800 actions de la société Perigord Vehicules De Loisirs aux échéances suivantes :

- . 400 actions en décembre 2005,
- . 400 actions en décembre 2006.

Trigano s'est engagé à acquérir 528 actions de la société Mecanorem aux échéances suivantes :

- . 264 actions en novembre 2005,
- . 264 actions en novembre 2006.

OPTIONS DE SOUSTRIPTION d'ACTIONS

- . 27 250 options de souscription d'actions dont la levée est fixée au plus tôt le 14 novembre 2006 ;
- . 10 750 options de souscription d'actions dont la levée est fixée au plus tôt le 26 février 2009 ;
- . 26 750 options de souscription d'actions dont la levée est fixée au plus tôt le 12 janvier 2009.

NOTE 15 - Ventilation de l'effectif moyen

	31/08/2005	31/08/2004
Cadres	26	26
Employés	11	11
Total	37	37

NOTE 16 - Informations concernant les bonis de fusion

(en milliers d'€uros)

Société absorbée	Société absorbante	Valeur d'origine des titres	Valeur des apports	en capitaux propres	en résultat financier
Foncière Parisienne	Trigano	2 047	5 798	3 751	
Trigano MDC	Plisson (1)	7 746	10.700		145
Raclet	Plisson (1)	4 194	12 766	189	492
Total		13 987	18 564	3 940	637

⁽¹⁾ Société ayant pris la dénomination sociale de Trigano MDC selon son AGE du 29 juillet 2005.

NOTE 17 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 AOUT 2005 en milliers d'€uros

Filiales et Participations Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus Brute	Valeur comptable des titres détenus Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par société au cours de l'exercice	Observations
A) Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication :											
1. Filiales (détenues à + de 50 %):											
- TRIGANO V.D.L TRIGANO SpA - TRIGANO M.D.C Mamers - EURO ACCESSOIRES - BENIMAR (ex BENIMPEX) - AUTOSTAR - ARCA 2001 - SCI DU HAUT ECLAIR - TRIGANO PARTICIPATIONS - MECANOREM - TRIGANO DEUTSCHLAND GmbH and Co KG - AUTO-TRAIL - OUEST VDL - PERIGORD VDL - CARAVANES LA MANCELLE	7 000 18 000 9 000 2 000 1 000 1 169 15 287 550 7 500 293 500 150	40 812 24 282 7 647 6 880 1 517 6 228 < 736 > 0 10 064 1 539 0 13 668 0 899 599	98,00 100,00 100,00 99,00 97,09 82,63 100,00 100,00 99,24 100,00 68,00	23 154 13 457 3 999 2 988 2 163 1 981 707 12 964 1 412 7 500 19 769 500 771	15 676 23 154 13 457 3 999 2 988 2 163 358 707 12 964 1 412 7 500 19 769 500 771 831	7 208 - 2 765 - - 400 34 000	- - - -	256 813 180 936 38 531 21 384 14 076 30 992 23 418 362 107 8 538 0 72 462 0 5 233 8 156	22 942 1 896 1 839 <630> <17> <360> 223 <1491> 534 0 4 667 0 302	880 - - - - 1 020 - -	31/12/2004
2. Participations (détenues à - 50 %) - LOISIRS FINANCE	10 000	6 471	49,00	4 715	4 715			5 950	2 021		31/12/2004
B) Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication : - Filiales françaises (ensemble) - Filiales étrangères (ensemble) - Participations dans les sociétés françaises (ensemble) - Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)				2 638 332	2 571 264	6 328					

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

en Euros

	2001	2002	2003	2004	2005
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	45 284 268	45 284 268	45 284 268	45 284 268	45 284 268
 b) Nombre des actions ordinaires existantes c) Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes d) Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations par exercice de droits de souscription 	11 321 067	11 321 067	11 321 067	11 321 067	11 321 067
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes b) Résultat avant impôts, participations des salariés et	6 167 676	6 454 060	6 958 994	7 559 117	7 173 669
dotations aux amortissements et provisions	9 778 009	14 095 071	20 962 860	34 244 507	28 301 315
 c) Impôts sur les bénéfices d) Participation des salariés due au titre de l'exercice e) Résultat après impôts, participation des salariés et 	29 389	55 423	1 148 212	1 949 923	1 002 212
dotations aux amortissements et provisions	9 966 475	12 139 259	18 697 604	31 863 127	24 861 336
f) Résultat distribué	1 584 949	1 811 371	3 396 320	6 792 640	10 571 370
III - Résultats par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés,					
mais avant dotations aux amortissements et provisions b) Résultat après impôts, participation des salariés et	0,86	1,25	1,75	2,85	2,42
dotations aux amortissements et provisions	0,88	1,07	1,65	2,81	2,20
c) Dividende attribué à chaque action	0,14	0,16	0,30	0,60	0,50
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant					
l'exercice	29	32	33	37	37
 b) Montant de la masse salariale de l'exercice c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale et 	1 525 088	1 735 418	1 854 874	2 044 408	2 567 094
oeuvres sociales)	671 828	768 705	810 601	885 006	1 139 970

***** • •

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2005

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

*** · ***

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatif à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

comme indiqué dans la note 2 de l'annexe, les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à leur valeur d'utilité lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée en fonction de la situation nette de chaque société, corrigée le cas échéant des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, à revoir les calculs effectués par la société. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participations et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 15 décembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Mazars & Guérard

Thierry Bellot Pascal de Rocquigny

Lionel Gotlib

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2005 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

• • •

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Conventions conclues au cours de l'exercice autorisées préalablement.
 En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.
- Conventions avances et prêts

SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	ADMINISTRATEURS CONCERNEES	MONTANT (en € HT)
ARCA 2001	Avance en compte courant rémunéré au taux Euribor 3 mois + 1 %	F. FEUILLET M.H. FEUILLET	1 510 000
ARCA 2001	Rémunération du compte courant	F. FEUILLET M.H. FEUILLET	40 318
BENIMAR - OCARSA	Avance en compte courant non rémunérée	F. FEUILLET M.H. FEUILLET	1 000 000
RESIDENCES TRIGANO	Abandon des intérêts sur avance en compte courant	F. FEUILLET M.H. FEUILLET	29 678
TRIGANO DEUTSCHLAND GmbH Co & KG	Prêt non rémunéré	F. FEUILLET	34 000 000

Conventions autres que avances et prêts

SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	ADMINISTRATEURS CONCERNEES	MONTANT (en € HT)
ARTS & BOIS	Loyers des nouveaux locaux situés à Laval	F. FEUILLET M.H. FEUILLET	41 000
ARTS & BOIS	Dépôt de garantie relatif aux nouveaux locaux de Laval	F. FEUILLET M.H. FEUILLET	20 500
ECIM	Prestations informatiques	F. FEUILLET M.H. FEUILLET	21 000
ECIM	Prestations des services administratifs	F. FEUILLET M.H. FEUILLET	17 000
MECANOREM	Loyers des nouveaux locaux situés à Valognes		89 411
MECANOREM	Dépôt de grantie relatif aux nouveaux locaux de Valognes		27 094
RESIDENCES TRIGANO	Subvention d'équilibre	F. FEUILLET M.H. FEUILLET	1 200 000

2. <u>Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.</u>

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions avances et prêts

SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	MONTANT EN € HT
RESIDEL	Avance en compte courant non rémunérée	30 490

Conventions autres que avances et prêts

SOCIETES CONCERNEES	NATURE, OBJET, MODALITES DES CONVENTIONS	MONTANT EN € HT
Pour l'ensemble des filiales du groupe	Commissions de négociation sur les achats de châssis Loyers, charges locatives Prestations des services administratifs Redevances sur des contrats de licence de marque Prestations informatiques	1 836 231 1 345 949 1 272 994 2 423 198 2 112 440
	Dépôts des locations	193 256

Fait à Paris, le 15 décembre 2005

Les Commissaires aux Comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Mazars & Guérard

Thierry Bellot Pascal de Rocquigny

Lionel Gotlib

TEXTE DES RESOLUTIONS

• • •

Première résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2005, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations qu'ils traduisent, faisant ressortir un bénéfice de 24.861.336,03 €.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 août 2005 ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

Troisième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application des article L 225-40 et L 225-42 du Code de commerce, approuve purement et simplement les conclusions dudit rapport et ratifie l'ensemble des opérations qui y sont énoncées.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

	€
Résultat de l'exercice	24.861.336,03
Report à nouveau antérieur	198.127,68
Total à affecter	25.059.463,71

Affectation:

Dotation à la réserve légale	4.471.573,20
Dividendes (0,50 € / action)	10.571.370,00
Autres réserves	10.000.000,00
Report à nouveau	16.520,51
Total affecté	25.059.463,71

Le dividende de 0,50 € par action sera mis en paiement le 16 janvier 2006. Il est précisé que ce dividende est éligible à l'abattement de 50 % prévu à l'article 158 3 2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	31/08/02	31/08/03	31/08/2004
Nb d'actions au capital	11.321.067	11.321.067	11.321.067
Dividende brut en €	0,16	0,30	0,60
Avoir fiscal en €	0,08	0,15	*
Total en €	0,24	0,45	•

* éligible à l'abattement de 50 % (art. 158 3 – 2° CGI).

Cinquième résolution

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice clos à 70.000 €.

Sixième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de Mazars & Guerard de son mandat de commissaire aux comptes titulaire. Elle décide de nommer Ernst & Young Audit - Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris La Défense Cedex -, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

Septième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Patrick de Cambourg de son mandat de commissaire aux comptes suppléant. Elle décide de nommer Auditex - Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris La Défense Cedex -, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, faisant usage de la faculté prévue à l'article L 225-209 du Code de Commerce, autorise pour une durée de dix-huit mois, le Conseil d'Administration à acheter des actions de la société, dans la limite de 5 % du capital social, ce qui à ce jour correspond à un nombre maximal de 1.057.137 actions de 4,256780342 € de nominal.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous les moyens y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le prix maximum d'achat est fixé à 50 € et le prix minimum de vente à 20 €. L'autorisation porte donc sur un montant maximum d'achat de 52.856.850 €.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du titre au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF;
- annuler les titres ;
- remettre les titres en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- consentir des options d'achat d'actions aux dirigeants de la société et de ses filiales, aux conditions prévues par la loi.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tout moyen, notamment sur le marché de gré à gré ; la part pouvant être réalisée par négociations de blocs n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Neuvième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

*** · ***